



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 17 JUIN 1997

www.lesoleil.com

Sauvé par Scope

ROMAIN PELLETIER
Collaboration spéciale

MATANE — Grâce à « Scope », un rince-bouche contenant de l'alcool éthylique, un jeune homme de la région de Matane a évité une condamnation pour facultés affaiblies et, du coup, la perte de son permis de conduire pour un an.

Le juge Jean Bécu de la cour du Québec a acquitté dernièrement au palais de justice de Matane, Pascal Lamarre, 21 ans, de Saint-Ulric, parce qu'il a dit avoir bu, à l'insu des policiers, une petite quantité de rince-bouche cinq minutes avant de subir l'alcootest. Les tests d'haleine ont donné .140 et 130 mg d'alcool par 100 ml de sang alors que le maximum permis est de .80.

LA PRÉSUMPTION NE PEUT JOUER

En état de panique, l'automobiliste qui transporte toujours avec lui une petite bouteille de rince-bouche, en aurait ingurgité de 25 à 30 ml après s'être rendu compte qu'il n'avait aucun récipient pour le cracher. En avalant de ce liquide, il aurait influencé le résultat des alcootests.

S'en remettant à l'arrêt St-Pierre établi par la cour suprême du Canada, le magistrat a conclu que la présomption ne s'appliquait pas puisqu'il y avait une preuve que l'alcoolémie au volant était différente de celle indiquée par les alcootests, et a acquitté l'accusé. Sans compter que son avocat, Me Eric Tremblay, n'avait pas à démontrer qu'elle était inférieure à .80.

INTERFÉRENCE GRAVE

Selon le rapport d'expertise de la firme de consultants Exokem de Sainte-Foy, un simple rinçage de bouche avec une solution de « Scope » peut produire une interférence grave avec les résultats d'un test d'alcoolémie basé sur la mesure d'alcool éthylique dans un échantillon d'haleine.

Le chimiste Martin Létourneau précise que « les vapeurs issues du mince film de liquide résiduel recouvrant la cavité buccale cinq minutes après la « terminaison » d'un simple gargarisme sont en effet suffisamment chargées d'alcool pour qu'un appareil « Breathalyzer » enregistre des lectures de plus de 100 mg d'alcool par 100 ml de sang. Douze minutes après, il est encore possible d'obtenir des lectures de l'ordre de 30 mg d'alcool par 100 ml de sang ».

Dans le cas de Pascal Lamarre, un résultat de 140 mg/100 ml de sang obtenu dans ces conditions lui apparaît donc dépourvu de signification.

En contre-expertise, le toxicologue judiciaire André Dion du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique conclut que « l'altération des résultats des deux tests d'haleine par l'alcool

Voir SCOPE en A 2

Décès de Gaston Mandeville

MARIO GILBERT
Presse canadienne

MONTRÉAL — C'est dans l'intimité de sa demeure, bien entouré de sa famille et de proches, que Gaston Mandeville a rendu l'âme, hier à 13h15, a indiqué hier soir le bureau de son imprésario, Robert Trépanier.

L'auteur-compositeur-interprète, âgé de 40 ans, se savait atteint d'un cancer des os, le sarcome d'Ewing, depuis plus d'un an, mais ce n'est qu'en mai dernier que son état de santé s'est rapidement aggravé.

Au début de 1997, pourtant, il sortait son dernier album, « Huit », com-

Voir MANDÉVILLE en A 2



Éric «Boubou» Bouffard, une des deux nouvelles recrues du nouveau chapitre South formé au Québec, portait fièrement l'insigne identifiant le groupe.

La famille des Hell's s'agrandit

Trois nouveaux chapitres au Canada, dont un au Québec

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les Hell's Angels ne paraissent pas à court de munitions en dépit de la guerre des motards: ils ont décidé de former trois nouveaux chapitres au Canada portant ainsi à 14 le nombre de leurs groupes au pays.

Pour la première fois, le gang de motards réussit à s'implanter dans les provinces centrales de l'Ouest, en autorisant deux groupes à porter leurs couleurs en Alberta, tandis que, du côté québécois, l'organisation semble faire un pied de nez aux Rock Machine et aux policiers en scindant l'organisation de Montréal pour faire apparaître le chapitre «South».

LE SOLEIL a constaté que trois des huit membres fondateurs de ce nouveau chapitre ainsi que deux « pros-

pects», Marc «Le fou» Loiseau et Éric «Boubou» Bouffard, surtout ces deux derniers, se sont pavanés hier avec leurs nouvelles couleurs aux funérailles de Serge «Poupon» Tremblay à Trois-Rivières Ouest.

Au lieu de l'habituel Montréal, Marc «Le Gros» Readman et Normand «Billy» Labelle, deux membres en

Voir HELLS en A 2 >

AUTRE TEXTE
Les funérailles Page A 3

Steve Lebel renvoyé en prison

Il affirme y avoir été agressé

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Dominant de son calme toute l'électricité qu'il y avait dans l'air, le juge Laurent Dubé a révoqué le cautionnement de Steve Lebel, le jeune père de famille de Lac-Saint-Charles accusé de l'homicide involontaire de son bébé de quatre mois.

L'individu a donc été ramené au centre de détention, là où, affirme-t-il, on lui a récemment lancé un plat d'eau de Javel, de l'urine et des excréments, en plus de le menacer de mort. « Me Bédard, j'ai affaire à vous! », a-t-il lancé sèchement à son avocat, Me Herman Bédard, avant d'être dirigé vers les cellules du palais de justice.

Peu auparavant, son épouse, Sophie Alain, avait quitté précipitamment la salle d'audience, accompagnée de sa mère. La jeune mère de

23 ans de nouveau enceinte avait bruyamment éclaté en sanglots.

En l'escortant, sa mère avait crié que le procureur de la Couronne, Me Pierre Lapointe, est devenu « hystérique, avec ses mensonges ». Dans sa plaidoirie, le procureur venait de convenir que « ce n'est pas facile quand on tue son enfant ».

L'affirmation a fait déborder le vase et éclater

Voir LEBEL en A 2



Steve Lebel, lors d'une récente comparution.

82 ans, docteur... et aveugle

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Un Chinois qu'il avait hébergé durant une année chez lui l'avait surnommé Fou Pa Lo, dans sa langue. Qu'est-ce que c'eût été s'il avait su qu'un jour, son hôte décrocherait un doctorat à l'âge de 82 ans... et une fois devenu complètement aveugle?

M. Paul-André Fournier, de Sainte-Foy, a été sacré docteur ès lettres, dimanche soir, lors de la collation des grades de l'université Laval, en conclusion d'un ambitieux et exigeant chantier d'une durée de 10 ans. L'auditoire lui a servi une ovation debout égale à celle qu'a reçue le réputé musicien Louis Lortie, pour son doctorat honoris causa.

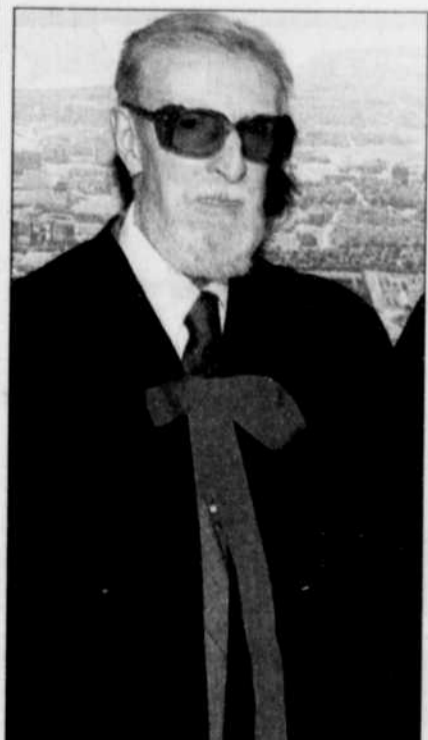
« Je me suis senti libéré, a dit le vieil

homme, hier, en entrevue au SOLEIL. Je me suis senti ému aussi. Mais la soirée m'inspirait d'abord de la prudence et de la retenue. Je n'ai jamais été triomphaliste. »

Le moment était non seulement so-

Voir DOCTEUR en A 2 >

AUTRE TEXTE
connaissance Page A 6



Jean-Paul Fournier

LA MÉTÉO



Maximum 23, Minimum 11

60% de probabilités d'averses le matin. Demain, ciel variable. Vents légers. Détails page C 2.

QUÉBEC, 101^e ANNÉE, NO 168
FLORIDE, 1.65 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

SERVICES DE GESTION PRIVÉE WOOD GUNDY
Une longueur d'avance.
3 ANS 5%
50 000\$ minimum GARANTI
Taux sujet à modification 692-4200

HELL'S Le chapitre South

Suite de la Une

règle des Hell's Angels, affichaient donc l'insigne South sur leur veste.

Labelle, soit dit en passant, en est à son troisième groupe. Avant de porter la veste de Montréal, il était du chapitre North, la gang dont plusieurs membres avaient été retrouvés morts dans des sacs de couchage, au fond du Saint-Laurent, pas loin de Sorel, une façon de régler des comptes dont seuls les Hell's sont capables.

La rumeur de la naissance d'un nouveau chapitre au Québec circulait depuis quelques semaines. Plusieurs croyaient que le nouveau chapitre serait formé à partir des Evil Ones de la Rive-Sud, un club école de l'organisation montréalaise. Les vraies réponses sont venues hier.

Le nouveau chapitre s'ajoute à ceux de Québec City, de Sherbrooke, de Trois-Rivières, de Montréal et à celui des Nomads, l'équipe itinérante des Hell's Angels du Québec.

DANS L'OUEST

Attendu aussi depuis plusieurs années, le passage de quatre groupes albertains des Grim Reapers (les profanateurs de tombes) de l'Alberta en deux chapitres formels des Hell's Angels sera officialisé au milieu du mois de juillet lors d'un party qui devrait réunir, à Regina et à Calgary, des représentants de plusieurs chapitres de Hell's Angels du Canada, s'est fait confirmer LE SOLEIL.

Pour le profane, la tenue vestimentaire des Grim Reapers, dont certains étaient également présents aux funérailles de Tremblay hier, leur donne vraiment l'air de bandits. Certains de leurs membres avaient aussi assisté, en décembre dernier, aux funérailles de Bruno van Lambergh, à Saint-Nicolas, après son assassinat dans un restaurant de Vanier.

Le 31 janvier, à Québec, trois gars

de cette organisation avaient également été arrêtés, puis relâchés, au cabaret Super Sexe en compagnie de Claude « Henri » Morin, un Hell's Angels de Saint-Nicolas.

Présents à Regina, Calgary, Lethbridge et Red Deer, les Grim Reapers ont fêté, du 14 au 16 août 1994, le 25e anniversaire de leur fondation dans un ranch privé près de Cochrane. Quelque 500 personnes étaient alors présentes dont 150 membres parés de leurs couleurs des Rebels de l'Alberta et de la Saskatchewan, des Hell's Angels de la Colombie-Britannique et des sept sections ontariennes des Satan's Choice.

Leur passage dans les rangs de l'organisation internationale s'est fait grâce à l'appui des Hell's Angels de la Colombie-Britannique.

Dans son dernier rapport annuel, le Service canadien de renseignements criminels soulignait que l'organisation internationale avait mis fin aux hostilités entre les bandes de motards hors-la-loi de cette province, l'accent étant maintenant porté sur la culture hydroponique de la marijuana et le recyclage d'argent.

L'implantation des Hell's Angels dans les provinces centrales constitue un grand pas pour ce groupe de motards. Jusqu'à maintenant, les Hell's Angels n'étaient présents que dans trois provinces. Outre les deux nouveaux de l'Alberta, ils ont maintenant six chapitres au Québec, un en Nouvelle-Écosse et cinq en Colombie-Britannique.

Le rêve de la bande est de s'implanter en Ontario où l'on compte le plus grand nombre de bandes de motards hors-la-loi, soit 13, et le plus grand contingent de motards.

Province où le marché de la drogue est très lucratif, toujours selon le SCRC, « l'établissement d'un chapitre en Ontario fera éclater une guerre de territoire parmi les bandes de motards ».

LEBEL Eau de javel

Suite de la Une

la colère de la famille Lebel. À la sortie de la salle d'audience, la belle-mère de l'accusé s'en prenait à tous ceux et celles qu'elle estime être hostiles à la cause de Lebel, dont le bébé est mort du syndrome de l'enfant secoué.

Comme l'a souligné Me Lapointe, « c'est toujours la faute des autres... » Plus tôt, la belle-mère de l'accusé, Mme Josiane Rappard, avait déclaré au juge que « ce n'est pas le père (Lebel) qui est dangereux » en jetant un regard appuyé en direction de Me Lapointe.

Pour en revenir à la cause, le juge Dubé a rappelé que Lebel a fait un « aveu troublant » lorsqu'il a plaidé coupable, la semaine dernière, reconnaissant ainsi qu'il n'avait pas respecté les conditions de sa mise en liberté provisoire. Des déclarations de témoins, a ajouté le magistrat, l'ont convaincu que Lebel était toujours rendu à son domicile alors que le tribunal le lui avait interdit.

« Pour une saine administration de la justice », le juge a donc révoqué le cautionnement du jeune père de 26 ans, et il a recommandé que les autorités du centre de détention lui procurent les soins que ses yeux nécessitent. Déjà handicapé de la vue, Lebel a affirmé que l'eau de Javel reçue il y a trois semaines a envenimé les choses. Interrogé par le procureur de la Couronne, il a toutefois admis que, depuis sa libération de la semaine dernière après un jour de détention sur une peine de 30 jours, il n'a toujours fait aucune démarche pour rencontrer un spécialiste.

Tant l'épouse que la belle-mère de Lebel ont fait valoir que l'absence de l'individu de son domicile a rendu ses deux autres enfants agressifs et « révoltés ». Pourtant, a encore fait remarquer Me Lapointe, le jeune père n'a daigné rencontrer ses enfants qu'à deux reprises en trois mois lorsqu'il lui était loisible de le faire par l'entremise du centre La Clairière. Durant les Fêtes, il a quitté la région en compagnie de ses parents.

L'accusé fait encore face à une autre accusation de bris de condition de mise en liberté provisoire. Quant à l'accusation d'homicide involontaire du bébé, le renvoi à procès de Lebel a été porté en appel et le tribunal de deuxième instance devrait entendre le pourvoi au cours de l'automne.

SCOPE Ingestion

Suite de la Une

résiduel dans la bouche doit être rejetée car les résultats obtenus sont identiques cinq minutes et 21 minutes après la prétendue ingestion de rince-bouche. Mais, comme l'a relevé le juge Jean Bécu, le spécialiste n'a pas tenu compte d'ingurgitation de rince-bouche.

Pascal Lamarre avait été arrêté le 14 juillet vers 3h30 par des policiers sur la route 132 à la sortie ouest de la ville de Matane. Le procureur de la poursuite était Me Marcel Harvey.

DOCTEUR 11 enfants

Suite de la Une

lennel mais hautement historique. Ce père de 11 enfants devenait manifestement le plus vieil étudiant à avoir décroché un doctorat depuis que l'université Laval a commencé à décerner des diplômes, il y a quelque 150 ans. Et étudiant aveugle en plus, c'était le comble.

Le Chinois de l'époque, venu au Québec y étudier la philosophie thomiste, avait expliqué que le mot fou évoquait le caractère maître d'école de M. Fournier, se souvient ce dernier. Quant aux deux autres syllabes, Pa et Lo, elles se voulaient sans doute une représentation phonétique de son prénom composé, se risqua-t-il.

M. Fournier a mérité son doctorat en arts et traditions populaires, avec une thèse sur les ex-libris construite sous la direction du professeur Jean Simard. Et, faut-il absolument dire, avec les yeux de sa femme Thérèse. Les yeux, l'affection et le soutien constant, en somme. Parce qu'il s'est agi véritablement d'une entreprise d'équipe, du début à la fin.

AMOUR DE LA CONNAISSANCE

Lors de la soutenance de thèse, par exemple, en mai 1996, l'épouse a fait lecture de l'ouvrage au profit du jury. À la suite de quoi son auteur de mari a enchaîné pour le match des ques-

tions, des explications et des démonstrations. M. Fournier est devenu aveugle trop tard pour apprendre le braille; la sensibilité des doigts diminue beaucoup avec l'âge. Sa femme a comblé la déficience à partir de ses tout premiers signes.

Outre l'exploit humain comme tel, le professeur Simard voit dans cette réussite une extraordinaire manifestation d'amour de la connaissance. « Qu'il faut donner en exemple à tout prix », estime-t-il.

UN DON

Un jour que M. Fournier décide de faire don à l'université Laval d'une remarquable collection de 21 000 ex-libris, dont certains datent du début 13e siècle, un chercheur lui demande d'en écrire un article de présentation. C'est le début de l'aventure. Un professeur lui propose, à sa grande surprise, de faire un doctorat sur le sujet. Il réfléchit intensément six longs mois, avec sa femme. Puis il plonge.

« Il a fallu faire bien des pirouettes », raconte M. Fournier. Et savoir retrouver sans cesse la motivation de continuer.

Parce que l'âge, le handicap, la fatigue, parfois la maladie, ou les mauvais coups du sort propres à n'importe quelle famille, sont régulièrement venus ralentir le projet. Il y eut souvent de très longues pauses de plusieurs mois.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 6
Le Québec et le Canada	7 à 10
Le Monde	11
CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 8
Bourses	4 et 5
Opinions	6 et 7
CAHIER C	
Mode Magazine	1 à 4
Arts et spectacles	5 à 14
Votre agenda	6
Ce soir à la télé	2
Annonces classées	8 à 12
Décès	12 et 13
CAHIER D SPORTS	
Claude Larochelle	1
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

SERVICES

Abonnements	686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3223

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 16-06-97

0-1-1

0-1-7-1

EXTRA

691561

BANCO

tirage du 16-06-97

3-5-9-14-15-19-20-32-36-38-39-40-42-48-50-54-57-58-61-66

RÉFLEXION

La vie est un vêtement qu'on modifie sans cesse, mais qui ne nous fait jamais bien.

David McCord

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Pandin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0700

MANDEVILLE Nouvel album

Suite de la Une

posé entièrement de nouvelles chansons. Kevin Parent, Francine Raymond, Pierre Bertrand et Gildor Roy y prétaient leur voix.

Et il y a un peu plus de six mois, en novembre 1996, il réalisait un album « compilation » acoustique, « Les Années folk », comprenant une douzaine de ses succès des 20 dernières années, mais aussi quatre chansons inédites.

Né à Drummondville le 23 novembre 1956, Mandeville étudie la guitare et le violon au cégep avant de passer au piano, à la composition et aux arrangements à l'université Laval, en 1976.

Après avoir été finaliste d'un concours organisé par le Café-Campus de Québec, il sort en 1980 un premier microsillon, « Mandeville », qui comprend sa chanson fétiche « Le Vieux du Bas-du-Fleuve ». L'année suivante, il fait déjà la première partie du spectacle de Diane Dufresne à l'ouverture du Festival d'été de Québec, sur les Plaines d'Abraham; 100 000 personnes le découvrent ou le retrouvent.

Puis, coup sur coup, il sort deux autres microsillons en autant d'années, « Mandeville... » et « El Cheapo Deluxe », en 1982 et 1983.

De 1984 à 1986, sa carrière prend une pause, et l'homme, du recul. Puis, en mai 1986, il sort son 4e album, « Comme un teenager », finaliste pour le microsillon rock de l'année au gala de l'ADISQ. Le « teenager » fera la tournée du Québec en 1987.

Puis, en 1989, il sort l'un de ses grands disques, « Où sont passés les vrais rebelles? », comprenant un de ses plus beaux succès, « L'Homme de la maison », en nomination pour le vidéo-clip de l'année 1990. Les Francofolies de La Rochelle le « découvrent », et il tente une percée au Canada anglais avec le cd « REBELS » et son « King of the Kitchen ».

En 1991, il compose la chanson thème de la campagne Centraide, « Donnez, donnez », et fait la première partie de Liane Foly dans un festival en France. Il se produit à Saint-Malo et pousse une pointe dans la comédie en participant au Festival Juste pour rire, à titre de « stand-up ».

En 1994, il enregistre son sixième album, « En route vers l'an 2000 », et fait l'année suivante une grande tournée du Québec, trainant sa guitare pour 50 spectacles. Cette année-là, il sera aussi le plus couru des artistes aux Francofolies de Montréal. Mandeville commence alors à signer des chansons pour les autres, avec Manon D'Inverness. Il participera aussi à la réalisation des disques de Gildor Roy.

En avril 1996, il fait la première partie de Roy au Spectrum, puis celle de Michel Pagliaro au Festival d'été de Québec. C'est pendant cette période qu'il apprend le verdict des médecins, mais décide de continuer à faire ce qu'il aime tant que sa santé le lui permettra.

« Je crois au destin, j'ai des projets, je fais ce que j'aime », dira-t-il en entrevue en novembre 1996. « Je vais prendre tout l'hiver pour cet album (« Huit »), et je recommencerai à faire des shows cet été », disait-il aussi.

Il laisse dans le deuil son épouse Linda, ses filles Fleur, Josiane et Samuele, son père Joseph, ses sœurs Monique et Louise, et ses frères Luc et Jacques. On ignorait hier soir les détails de ses funérailles.

LE NOIR ET BLANC SE MARIENT!
**MAILLOT GAUFRE
 LISÉRÉ CONTRASTE**
 39.95

Haut contraste sous le soleil, le noir et le blanc convolent cet été! Invitation à la texture, au relief du lycra grandement extensible et à la bordure qui souligne et rehausse le tout admirablement.
 Dos croisé. 8 à 14.
 Rég. 50.00*

ACTION
 MAILLOTS 97

la maison
simons
 PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

*LE PRIX RÉGULIER SIGNIFIE LE PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

TROIS-RIVIÈRES

Funérailles calmes pour le Hell's « Poupon »

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ TROIS-RIVIÈRES — C'est surtout parce qu'il a baptisé, en février, le jeune fils du Hell's Angels que le curé de la paroisse Jean XXIII, de Trois-Rivières-Ouest, l'abbé Georges Gendreau, a accepté de présider aux funérailles de Serge « Poupon » Tremblay, décédé dans un accident jeudi dernier.

« Si cela avait été seulement pour la parade, j'aurais dit non », a répliqué le prêtre quand les journalistes lui ont demandé s'il partageait l'opinion du pape Jean-Paul II, qui invitait récemment les membres de l'Église à la prudence lorsque vient le temps de procéder à des funérailles impliquant des gens du milieu criminel.

« Je me suis rendu au local du groupe et j'ai eu de la difficulté à le reconnaître à cause de la chirurgie », a poursuivi le curé (le motard a eu le visage fracassé par un billot de bois de quatre pieds de longueur). Mais quand j'ai aperçu sa femme, j'ai vite fait le lien.

Nancy Van Tram, d'origine vietnamienne, présente aux funérailles de son

conjoint, avec le jeune Tommy, a ouvert le cortège entouré des « frères » du Hell's Angels, les membres du chapitre de Trois-Rivières.

« Il y a quelques mois, a dit le curé Gendreau dans son homélie, Serge était ici présent dans cette même maison de Dieu, avec sa conjointe et les membres de sa famille, pour présenter leur enfant au baptême, C'était la fête de la vie. Aujourd'hui, nous nous retrouvons dans cette même maison qui se veut accueillante dans la peine comme dans la joie. »

Soulignant que « ses compagnons parlent de lui comme quelqu'un qui aime ses enfants, quelqu'un qui a un grand cœur », le prêtre rappelle qu'un « accident, quel qu'il soit, est toujours pénible » et que « Dieu est plus fort que la mort » parce qu'il « est vivant ».

Et, comme d'habitude, l'église a résonné des sons de la trompette de Claude Berger, le Hell's Angels du chapitre de Sherbrooke, membre de l'Orchestre symphonique de Québec.

À l'extérieur, pendant ce temps, policiers et membres des clubs écoles du groupe de

motards s'examinaient les yeux dans les yeux, caméras à l'épaule.

Peu discret, un policier de Trois-Rivières, Michel Guillemette, du Service d'identité judiciaire, a soulevé des flamèches quand il s'est entêté à prendre des photos de tout ce beau monde, avec une caméra dotée d'une lentille 300 millimètres, à une distance jugée trop proche par les motards. L'altercation a failli dégénérer en bataille.

Ces prises de photos vont passer à la postérité. Un exemple: Maurice « Mom » Boucher, le chef des Nomads, le groupe d'élite des Hell's Angels, enfourchant une moto de marque Honda plutôt qu'une Harley Davidson, une innovation dans le milieu. « Je crois que c'est

en raison de la nouvelle loi », soutient un policier. « Il n'aimerait pas qu'on lui saisisse sa luxueuse moto ».

Mais dans l'ensemble, des funérailles calmes et surtout plus sobres. Les policiers de la Sûreté du Québec et ceux des municipalités environnantes n'étaient pas plus d'une soixantaine. C'est vrai qu'à Trois-Rivières, on n'a pas oublié l'enterrement de Richard Émond, un autre membre de l'organisation.

Car la Ville de Trois-Rivières a expédié à celle de Trois-Rivières-Ouest une facture de 15 000 \$ représentant le montant des frais encourus à cette occasion. Une facture qu'on a refusé de payer et dont la réclamation cause toujours litige.



Un cortège de motos suit le fourgon mortuaire, en route vers la petite église de la paroisse Jean XXIII à Trois-Rivières.



À droite, Nancy Van Tram, l'épouse de Serge Tremblay, et son jeune fils Tommy.



À gauche, le policier qui a failli provoquer une bagarre en s'approchant des motards avec sa caméra.

AIDE FINANCIÈRE AU CENTRE MOLSON

Québec veut aussi sa part pour le Colisée

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Si le gouvernement du Québec devait consentir un abattement fiscal de 50% au centre Molson, la Ville de Québec veut obtenir une compensation équivalente en pourcentage pour le Colisée.

Le conseil municipal a adopté, hier, à l'unanimité une proposition du conseiller indépendant Jacques Jobin à cet effet.

La Ville allègue qu'elle a droit à une compensation financière « du fait qu'elle ne reçoit aucun revenu de taxes municipales ou de taxes d'amusement pour cet équipement régional. »

La Brasserie Molson a dernièrement réclamé que le gouvernement du Québec respecte un engagement pris préalablement à l'érection du nouveau forum en vertu duquel un abattement

fiscal lui serait consenti. Le centre Molson doit rapporter près de 10 millions \$ en revenus de taxation. Des journaux montréalais ont fait état que Québec pourrait verser 4,5 millions \$ en compensation à la Ville de Montréal afin que celle-ci puisse consentir l'abattement fiscal. Cette somme aurait cependant été retranchée du pacte fiscal de 33 millions \$ convenu avec Montréal pour 1997. Devant cette menace, le 29 mai, l'administration Bourque a décidé de ne plus accorder le rabais d'impôt promis à Molson.

Mais si jamais Québec devait compenser Montréal en surplus du pacte fiscal, la capitale veut aussi obtenir son dû. « La Ville évalue que s'il était propriété d'intérêts privés, le Colisée rapporterait environ 1,2 millions \$ de taxes. Nous pourrions donc obtenir une compensation d'environ 600 000 \$ », a estimé Jacques Jobin.

ÉQUIPEMENTS RÉGIONAUX

D'autres équipement régionaux tels l'aéroport, le port, l'aquarium, l'université Laval et le centre des congrès ont fait parler d'eux. Interrogé par le chef de l'opposition, Martin Forgues, le maire Jean-Paul L'Allier n'a pas nié qu'une réflexion sur la mise en commun de ces infrastructures était en cours.

M. Forgues a demandé au maire s'il était vrai que la Ville était à constituer une liste d'équipements qui devraient

être mis à charge des autres municipalités dans le cadre des transferts de responsabilités. Celui-ci a rétorqué que tel n'était pas l'objectif et qu'une première approche pourrait être un jour effectuée auprès des autres villes « sur deux ou trois projets qui ne seraient pas contentieux. »

MUSICIENS DE RUE

La réunion d'hier a enfin été ponctuée d'une intervention marquée des musiciens de rue. Le porte-parole de leur association, François Brière, a déploré que la Ville ait modifié sa réglementation et interdise désormais à ses membres d'occuper la rue du Petit-ChAMPLAIN. Il a de même dénoncé la décision de la Ville de ne plus permettre l'utilisation d'amplificateurs sur la rue Sainte-Anne.

Le maire L'Allier a fait valoir que la dé-

cision de l'administration faisait suite à des plaintes des commerçants et citoyens des deux secteurs. Il s'est dit prêt à amender la réglementation si l'association des musiciens parvenait à un compromis avec les commerçants et citoyens du Petit-ChAMPLAIN.

À M. Brière qui réclamait que son association ait voix dans le processus de consultation et de décision de la Ville pour 1998, Jean-Paul L'Allier a par ailleurs promis une série de rencontres à cette fin.

Le maire s'est dit sympathique à la cause et a indiqué, hors l'assemblée, qu'il aimerait bien voir naître à Québec une école d'animation. L'Association des musiciens de rue compte actuellement une quarantaine de membres triés par un comité de sélection. Une vingtaine d'autres devraient s'ajouter d'ici deux semaines.

« Pour tout voir au Saguenay—Lac-Saint-Jean...?! ...une semaine minimum! »

Surveillez nos forfaits dans le cahier voyage de samedi...

Prenez le temps DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Association touristique du Saguenay Lac-Saint-Jean

1-800-463-9651

www.atrsaglac.d4m.com

LÉVIS
Identité révélée

La victime de l'accident mortel survenu en fin de journée dimanche à Lévis est Nathalie-Line Couture, de Lévis. La jeune fille de 22 ans est décédée après que le conducteur d'un Jeep eut omis de s'arrêter à un feu rouge. C.S.

Holà à l'exode des emplois

Une centaine de travailleurs FTQ du Mouvement Desjardins, des travailleuses surtout, notamment ceux des bureaux de Culinar à Sainte-Marie de Beauce et de la Caisse pop de Vanier, ont manifesté brièvement dans une atmosphère de fête sur la « colline Desjardins », à Lévis, hier. De un, les employés de bureau de Culinar ont dénoncé « le glissement des emplois vers Montréal » qui irait jusqu'à la disparition du centre administratif de Sainte-Marie; et de deux, en grève depuis deux semaines et de-

mi, les travailleuses de la Caisse pop de Vanier ont fait état de « l'attitude fermée » de Desjardins dans les négociations relatives à leur contrat collectif de travail. « On essaie de brasser M. Rouleau (Michel) », a résumé Denis Fréchette, conseiller syndical.

POINTE-BLEUE
Recherches infructueuses

Les recherches des plongeurs de la Sûreté du Québec n'ont pas permis hier de retrouver les corps de deux hommes portés disparus dans le lac Saint-Jean, dimanche. Jean-Guy Villeneuve, 54 ans, de Saint-Georges-de-Champlain, et son ami Raynald Boisvert, 67 ans, de Trois-Rivières, sont partis en chaloupe d'un camping de Pointe-Bleue. Ne les voyant pas revenir, leurs épouses ont demandé du secours, et leur chaloupe a été retrouvée, flottant à l'envers sur le lac. Le porte-parole de la SQ ne pouvait dire hier si les recherches seraient reprises aujourd'hui. C.S.

Les lévisiens ne paient pas pour l'image de leur maire

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS—Si l'image publique du maire de Lévis, Denis Guay, s'est améliorée, c'est qu'il a appris de lui-même à dompter son tempérament bouillant et non pas parce qu'il a été conseillé par une firme spécialisée. C'est ce qui s'est dégagé d'un échange entre le maire et le conseiller de l'opposition, Denis Roy, à l'occasion de la séance du conseil municipal, hier soir, à Lévis. « Si mon image s'est améliorée, donnez-m'en le crédit. Ne le donnez pas à la firme », a dit le maire avec un sourire en coin au conseiller Roy. Celui-ci avait auparavant noté avoir

vu passer depuis quelques mois dans les comptes municipaux des factures d'un montant total de 10 000 \$ de Ferron Communication Conseil Inc., de la rue Saint-Pierre à Québec. Société à 142 \$ l'heure entre autres spécialisée dans les images de personnalités politiques. « Êtes-vous prêt à affirmer, sous la foi du serment prononcé au lendemain de votre élection, que les contribuables lévisiens ne paient pas, dans ces factures, pour des frais d'amélioration de votre propre image publique? » avait sans ambages demandé le piquant conseiller. En fait, Ferron Communication a été chargée d'élaborer la nouvelle politique de communication municipale.



L'incendie, qui a nécessité trois alarmes, a été contrôlé en moins d'une heure

50 000 \$ en fumée
Le feu fait des ravages, rue Richelieu

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

QUÉBEC—« On venait de finir la peinture... » Énervée par l'incendie qui ravageait une partie de l'immeuble qu'elle habite, Marie-Claude Bédard était tout aussi dépitée, hier, alors qu'elle regardait les pompiers démolir l'entresol du 244, rue Richelieu, en plein quartier Saint-Jean-Baptiste à Québec. Le feu, dont la cause était toujours indéterminée en fin de journée, a causé pour environ 50 000 \$ de dommages. Les premières constatations des enquêteurs du Commissariat aux incendies ont permis d'exclure le fameux « chaudron oublié », la défectuosité du système électrique de la maison et l'intervention extérieure. Reste donc la négligence humaine, la défectuosité d'un petit appareil électrique et l'intention criminelle, mentionnait l'enquêteur Jean Lépine, en fin d'après-midi.

Sept personnes relocalisées

L'incendie, qui a nécessité trois alarmes, a été contrôlé en moins d'une heure. Le logement du troisième et dernier étage, où il s'est déclaré, est une perte totale, et les quatre autres logements de l'immeuble ont été endommagés par l'eau et la fumée. Sept personnes ont dû être temporairement relocalisées. Marie-Claude Bédard, qui habite le premier, se trouvait dans la cour arrière de l'immeuble, qui est contigu à un parc, lorsqu'un homme est venu l'avertir de la présence de flammes à l'avant. Les vitres ont explosé et de grosses flammes sortaient, a-t-elle dit. Personne n'était à l'intérieur à l'arrivée des pompiers. Il est plutôt rare qu'un incendie nécessite un troisième alarme en plein après-midi, de surcroît l'été. Mais pour les hommes du chef Verreault, il s'agissait de la « cerise sur le sunday », puisqu'en fin d'après-midi, ils en étaient à leur 19e demande d'intervention depuis minuit. Les feux de cabanon et d'herbe les ont notamment occupés une bonne partie de l'après-midi.

Une troisième remontée mécanique pour Québec

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

QUÉBEC—Même si le dossier n'en est encore qu'à un stade embryonnaire, la Ville de Québec jongle avec l'idée de doter le Vieux-Québec d'une troisième remontée mécanique. C'est ce qu'a affirmé hier le maire de Québec lors d'un point de presse avec les journalistes. Jean-Paul L'Allier a d'abord indiqué qu'il devait recevoir aujourd'hui le rapport du directeur général de la Ville sur les progrès réalisés pour parer temporairement à l'absence du funiculaire du Vieux-Québec. Il a enchaîné en mentionnant que le dossier avait amené la Ville à d'abord s'attarder sur la situation des liens Haute-ville/Basse-ville.

Le maire L'Allier attend des propositions du privé

« Nous avons des demandes dans le secteur du Musée de la civilisation. Il est clair que la Ville n'a pas l'argent pour construire un pareil lien, mais peut-être le privé pourrait-il? », a-t-il indiqué. Le maire a soutenu « qu'au cours des deux-trois dernières années » des individus avaient approché l'administration avec des projets sous le bras. Il s'est cependant refusé à identifier ces personnes. Interrogé à savoir si Jean-Guy Armstrong pouvait être sur les rangs, M. L'Allier a répondu qu'il ne se souvenait pas. Il a par contre indiqué que des navettes de la STCUQ pourraient être pensées en fonction de l'ascenseur du faubourg, du funiculaire du Vieux-Québec et de l'éventuel nouveau venu.

Sillery écrase
La nouvelle politique laisse toutefois le choix aux commerçants

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

QUÉBEC—Il sera désormais interdit de fumer dans tous les bâtiments municipaux de la ville de Sillery. Les commerces ne seront toutefois soumis à aucune interdiction, la ville les incitant plutôt à adhérer volontairement au programme « Les partenaires pour la santé ». Ce programme de partenariat est l'élément qui ressort de la politique sur le tabagisme adoptée lors de la séance du conseil municipal tenue hier soir. La ville a également adopté le règlement 1303 concernant la protection des non-fumeurs dans les bâtiments municipaux. Après deux séances de consultation publique, un sous-comité piloté par M. Robert-J. Delaney, conseiller municipal, a élaboré cette politique qui se veut, aux dires du maire Paul Shoiry, unique au Québec. Le projet avait créé certains remous il y a quelques mois alors que des commerçants de Sillery avaient clairement dit qu'ils ne voulaient pas de règlements trop restrictifs. Selon M. Delaney, « les gens prétaient alors des intentions à la ville sans connaître le contenu de la politique et en sachant qu'on allait aller en consultation publique. » Pour adhérer au programme de partenariat, les commerçants devront accepter de se soumettre à certaines règles. Par exemple, un restaurant devra s'engager à ce que ses employés ne fument pas dans les aires de service à la clientèle. Il devra aussi fournir une section réservée aux non-fumeurs, 25% pour la première année et 35 et 50% les suivantes. Même si l'adhésion est volontaire, M. Delaney estime que la majorité des commerces vont accepter de jouer le jeu. « Nous avons eu de très bonnes réactions et un restaurateur a même déjà rempli le formulaire d'adhésion », a-t-il souligné. Celui-ci a également mentionné que la ville allait évaluer le succès du programme en cours de route et le réajuster au besoin. La politique porte une grande attention à la prévention surtout chez les jeunes. On vise à développer une table de concertation avec les écoles pour établir une stratégie.

Le samedi 21 juin

SOLSTICE d'été

dans le Petit Champlain

Le samedi 21 juin, le Quartier Petit Champlain fête le solstice d'été! Un véritable feu roulant d'activités et de surprises durant toute la journée! Pour l'occasion, tous les commerces seront ouverts jusqu'à minuit.

Le 21 juin, découvrez la faune du solstice!

Découpez le coupon et dans la journée du 21 juin, découvrez les 2 animaux-mystères. Vous pourriez gagner l'un des dix certificats-cadeaux de 100 \$ chacun, applicables dans les commerces du Quartier Petit Champlain. Déposez votre coupon dans la boîte prévue à cet effet la journée de l'événement.

1. Un zèbre plutôt bedonnant : _____ (Nom de la boutique)

2. Un crocodile New Wave : _____ (Nom de la boutique)

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Âge : _____

Téléphone : _____

*Vous devez avoir 18 ans ou plus pour participer au concours. Le tirage aura lieu le samedi 23 juin 1997.

QUARTIER PETIT CHAMPLAIN

De la ville à la campagne

Célébrez l'achat de votre nouvelle voiture

Maisonneuve vous offre votre première destination:

UN FORFAIT POUR 2 PERSONNES (souper, nuitée et déjeuner) au Manoir de Tilly*

DES RABAIS EXTRAORDINAIRES SUR TOUS NOS PRODUITS EN JUIN

VOYAGER V6, 7 PASS.
À partir de **19 598\$****

INTREPID 1997, V6, 3,5L
À partir de **19 769\$****

MAISONNEUVE AUTOMOBILES

138, rue Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque, Québec
(à côté du Grand Théâtre)
529-8135

* Véhicules vendus et livrés en juin seulement.
** Remise du fabricant incluse. Taxes, transport et préparation en sus.

Formation gratuite! Inscrivez-vous.

PAYABLE EN 98

OUVERT 7 JOURS

INTELSIDE

PENTIUM 120 MHz INTEL
quantité limitée

Processeur Pentium 120 MHz INTEL
16 mo RAM EDO

- Disque rigide 850 mo* Carte vidéo 64 Bits 1 mo MPEG
- Moniteur 14 po SVGA couleur • CD ROM 6X
- Clavier français Win 95 • Tapis
- Carte de son 16 bits • Fax modem 28.8 • souris

Seulement 999\$ ou 40,61/m*

* Sur approbation de crédit

Imprimante jet d'encre couleur 199\$

sélectronic

LE LEADER EN INFORMATIQUE

600, Belvédère, 1 (888) 687-4545

Succursale Place de la cité (porte n. 5) 658-4535

FARDEAU FISCAL DE BEAUPORT À prendre avec des bémols, dit Langlois

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ BEAUPORT — « On a ajouté 10 000 personnes en 10 ans à Beauport. Si l'on chargeait 10 000\$ de plus que les autres pour le développement des infrastructures, y a-t-il quelqu'un qui aurait été assez fou pour venir ici?!? »



Jacques Langlois

C'est ainsi qu'a réagi, hier, le maire Jacques Langlois à une étude de la Banque Toronto Dominion qui conclut que c'est dans sa municipalité que les pouvoirs publics sont les plus exigeants au Canada pour le propriétaire d'une nouvelle construction.

Ménée auprès de 26 villes canadiennes à la construction résidentielle active, l'étude compare le prix d'acquisition d'une maison neuve versus toutes les charges publiques qui y sont rattachées (taxes sur le terrain, sur le transfert, TPS, taxes de vente provinciale etc.)

Sur la maison moyenne de 90 000\$ retenue pour Beauport, ces sommes totalisent 25 057\$, soit 27,8% de son coût total. 12 518\$ vont en frais locaux, 3906\$ en TVQ, 4032\$ en TPS et 4302\$ en frais de transaction.

En pourcentage, Beauport apparaît donc comme l'endroit où les propriétaires de construction neuve doivent payer le plus aux trésors publics.

Mais l'étude est porteuse d'un drôle de calcul. La Ville de Beauport, qui anciennement prenait charge de la construction des rues et des réseaux d'aqueduc et d'égout de ses nouveaux développements, se voit imputer ces frais. D'autres municipalités, qui ont demandé aux entrepreneurs privés de bâtir l'infrastructure à leurs frais, s'en tirent de leur côté sans imputation fiscale. C'est ce qui explique par exemple que les frais locaux de Beauport s'élevaient à 12 000\$ et ceux de St-John's à seulement 1450\$.

« Parce que l'on se rembourse en prélevant une taxe, on nous impute 12 000\$. Pourtant, les propriétaires de résidences neuves doivent aussi payer pour ces infrastructures lorsqu'elles sont construites par le privé. Ils achètent simplement leur terrain plus cher », plaide le maire Langlois.

« Il ne faut pas tirer de comparaison entre les municipalités. Les statistiques que nous avons publiées ne permettent pas de le faire. Nous avons rempli un mandat qui ne nous demandait pas de faire les distinctions dont vous parlez », a admis hier le responsable de l'étude, Greg Lampert.

Le maire Langlois a par ailleurs souligné que la Ville ne prenait plus charge du développement des infrastructures résidentielles depuis 1996. « Il nous fallait emprunter et ça augmentait le poids de notre dette », a-t-il expliqué.

D'ex-couturières de Canadelle formées aux frais du fédéral

HÉLÈNE BUZZETTI
Le Soleil

QUÉBEC — Pas moins de 40 ex-couturières de Canadelle, une usine de lingerie fine de Vanier fermée depuis janvier, seront formées aux frais du gouvernement fédéral puis embauchées par une entreprise de fabrication de vêtements qui ouvrira ses portes à Québec cet automne.

Le gouvernement fédéral prendra 125 000\$ à même la caisse d'assurance-emploi et l'investira dans deux sessions de 600 heures de formation professionnelle conçue spécialement pour 40 des 163 ex-travailleuses de Canadelle se cherchant encore un emploi. Chacune d'elles décrochera ensuite un poste au sein de la nouvelle entreprise.

Ces ateliers ont été élaborés par la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM), de concert avec la Direction des ressources humaines Canada, et seront offerts par la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ). Ils permettront à ces 40 femmes de se familiariser avec les nouvelles technologies utilisées par la future entreprise ainsi que d'apprendre à travailler d'autres tissus.

NOUVELLE USINE

Il a été impossible de connaître l'identité des promoteurs du projet ainsi que la nature exacte des vêtements fabriqués, mais de nombreuses sources s'entendent pour dire qu'ils sont plus de deux, habitent Montréal et désirent produire, entre autres choses, de la lingerie haut de gamme. Québec a été choisie comme ville d'accueil pour leur manufacture car elle est en mesure de fournir une main-d'oeuvre qualifiée depuis la

fermeture de Canadelle.

Selon Éric Meunier, porte-parole du ministre Bernard Landry, l'investissement total oscillerait entre 1 et 2,5 millions \$. La Société de développement industriel (SDI) assumera environ 20% ou 30% de ce montant sous forme de prêt participatif, c'est-à-dire qui devra être remboursé en fonction de la rentabilité de l'entreprise. Jean Asselin, directeur de portefeuilles à la SDI, a refusé de fournir plus de détails parce que des négociations sont encore en cours. L'annonce officielle de l'effort gouvernemental dans ce dossier sera rendu public à la mi-juillet.

Quarante nouveaux emplois seront créés pour un maximum de 125 après trois ans, si tout va bien. C'est toutefois moins que les 240 personnes que Canadelle employait.

VILLE DU DESIGN

Jean-Guy Émond de la SQDM soutient que la nouvelle entreprise s'installera autour et peut-être à l'intérieur du mail St-Roch, dans le centre-ville de Québec. D'abord parce que les promoteurs de l'entreprise doivent se conformer à cette priorité de relance puisqu'ils reçoivent de l'aide gouvernementale. Mais aussi parce que le gouvernement voudrait créer, selon M. Émond, un centre de la mode à cet endroit.

Déjà, 20 jeunes designers s'installent en octobre dans le mail grâce à la Maison CréaDici Mode Québec. Cet organisme jouera le rôle d'incubateur de P.M.E. dans le domaine du design de mode et permettra, avec sa boutique, de vendre les créations. M. Émond croit que la promiscuité de CréaDici Mode et de la nouvelle usine de vêtements haut de gamme créerait une synergie qui revitaliserait le quartier.

POLICE DE LA CHAUDIÈRE-OUEST

Rencontre au sommet

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ LÉVIS — Nouvel épisode du feuilleton policier de Chaudière-Ouest, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police et le chef adjoint Michel Cloutier tiennent ce matin une rencontre entre quatre-yeux.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le président de la Régie intermunicipale de police de Chaudière-Ouest et maire de Saint-Etienne, Christian Jobin.

« Nous allons devoir mettre les points sur les « i ». Nous avions une entente avec M. Cloutier pour une période de formation.

Nous avons vu que cela semble moins l'intéresser. Nous en saurons plus long à l'occasion de la rencontre de mardi matin (aujourd'hui) », a dit M. Jobin, en précisant que la rencontre se déroulera à huis-clos.

Début juin, il avait été indiqué que le chef adjoint serait absent de son poste pour deux mois en vue d'acquiescer une formation dans le cadre de la lutte contre les groupes criminalisés.

Il y a quelques jours, M. Cloutier aura surpris tout le monde en réclamant publiquement de rentrer à son

travail au QG du corps policier à Saint-Nicolas.

« Il semble qu'on ne nous dit pas toute la vérité dans ce dossier. Le conseil d'administration semble arranger les choses à son avantage. Nous allons continuer à suivre le dossier à la loupe », a dit à ce propos le président du Comité de citoyens de Saint-Rédempteur, Michel Couture.

« Leur comportement est inacceptable. En deux occasions, ils ont dit que le rapport de la firme Psycho-Logie serait rendu public et maintenant, ils viennent de dire qu'il ne le sera pas », a repris M. Couture, manifestement outré.

Il y a un mois, le conseil d'administration de la régie intermunicipale a virtuellement mis en tutelle son corps policier en mettant en congé forcé pour 60 jours son directeur André Trudel et deux de ses sergents.

« Nous avons une entente avec M. Cloutier pour une période de formation mais cela semble moins l'intéresser »

Tout pour le patio
à **20%** de rabais

Articles d'acrylique et de mélamine

RENAUD & CIE
vous offre, depuis 150 ans, le plus beau choix de vaisselle, verrerie, coutellerie et cadeaux à Québec.

Renaud & cie
« L'expérience à votre service »

82, rue Saint-Paul Québec 692-0122
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, 9h à 17h

355, rue Marais, Vanier 681-1944
Heures d'ouverture: du lundi au mercredi, 9h30 à 17h; jeudi, vendredi, 9h30 à 21h; samedi, 9h30 à 16h30 (section domestique seulement)

MARIE, JE T'AIME
Agrandissement de l'inscription

Votre promesse écrite

Birks vous offre la bague de fiançailles à diamant solitaire personnalisée. Jusqu'au 30 juin, achetez une bague de fiançailles à diamant solitaire taille idéale et faites graver votre message* d'amour.

Ce service de gravure d'un message personnalisé sur un diamant est une première au Canada. Pour un engagement durable...
À partir de 1,400 \$
*(14 caractères ou moins)

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879
PLACE STE-FOY 653-4035

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 <http://www.birks.com>

**UNE ACCORD, ÇA PART VITE!
PAS ÉTONNANT.**

Accord SE « édition spéciale » 1997

LE GRAND AMOUR, À PETIT TAUX

4,8%*
FINANCEMENT MAXIMUM DE 60 MOIS

OFFERT POUR TOUTE ACCORD 1997 NEUVE.

AUCUNE LIMITE • TAUX FIXE • TERME DE 24 À 60 MOIS • FINANCEMENT DU CONSTRUCTEUR

EXEMPLE DE FINANCEMENT: VOUS POURRIEZ ÉCONOMISER PLUS DE 1868 \$ EN FINANÇANT 20 000 \$ PENDANT 48 MOIS AU TAUX DE 4,8 %, EN COMPARAISON D'UN TAUX BANCAIRE DE 9,0 %**.

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

DES TAUX SPÉCIAUX DE LOCATION-BAIL SONT ÉGALEMENT OFFERTS POUR UNE DURÉE LIMITÉE. PARLEZ-EN AU CONCESSIONNAIRE HONDA. COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS OU POUR OBTENIR UN CATALOGUE.

*Ce taux de financement de 4,8 % pendant 24, 36, 48 ou 60 mois est sujet à l'acceptation du crédit. Il porte sur toutes les Accord 1997 neuves et est offert temporairement par Honda Canada Finance Inc. seulement. Exemple de financement: 20 000 \$ au taux annuel de 4,8 % = 458,77 \$ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt: 2 020,96 \$, coût total: 22 020,96 \$. Un versement initial pourrait être exigé. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. **Ce taux correspond à la moyenne des taux bancaires publiés le 2 avril 1997 à l'égard d'un prêt automobile de 20 000 \$ à taux fixe pour une durée de 4 ans. Les taux sont sujets à variation. Renseignez-vous chez un concessionnaire Honda.

HONDA

CONÇUE ET CONSTRUITE
SANS CONCESSION



Situation délicate pour un huissier rimouskois

Administrateur de sa corporation, il est condamné à une amende pour surfacturation

CARL THÉRIEAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — L'un des administrateurs de la Chambre des huissiers de justice du Québec se retrouve dans une situation à tout le moins délicate au plan de l'éthique, à la suite du jugement prononcé la semaine dernière contre lui au palais de justice de Matane par le juge Marc Gagnon.

Pierre Blier, un huissier de Rimouski, qui a été condamné à une amende de 300 \$ pour avoir surfacturé, entre 1989 et 1992, des honoraires judiciaires au Centre des services sociaux du Bas-du-fluve, est toujours membre du Bureau provincial et du comité administratif de cette corporation professionnelle fondée en 1995.

Les montants prélevés en trop auprès du CSS du Bas-du-fluve, qui variaient

entre 1000 et 5000 \$, ont été remboursés à l'institution. Le même jugement a aussi été prononcé, au palais de justice de Matane, à l'endroit des huissiers Gaston Roy et Carmel Fournier, ce dernier n'étant toutefois plus un membre en règle au tableau de sa corporation professionnelle. Une entente intervenue entre le procureur de la Couronne et l'avocat de la défense a permis de ne pas prolonger les procédures judiciaires.

Sans porter de jugement quel qu'il soit sur le cas rimouskois, le syndic de la Chambre des huissiers de justice du Québec, René Noël, a indiqué au SOLEIL que, généralement, en cas de condamnation de l'un de ses membres, le dossier est référé au bureau de la Chambre qui a une période maximale de six mois pour statuer sur le dossier.

Il a été impossible de savoir, en l'absence du directeur général de l'Ordre, quel genre de sanction pouvait éventuellement s'appliquer dans de tels cas, si le bureau le jugeait à propos. L'avocat de la défense dans cette affaire, Me Gilles Gagnon, a déjà déclaré que « l'entente hors-cours sans admission de responsabilité » était satisfaisante, compte tenu, selon lui, que ses clients ont été acquittés en matière criminelle, mais ont plaidé coupable en matière pénale.

LÉVIS

2M\$ investis à l'Estran

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS — Des travaux de réaménagement de 2,1 millions \$ seront entrepris à court terme au Centre de réadaptation l'Estran à Lévis, a fait savoir le député Jean Garon, hier.

Il s'agit de réaménager le Carrefour Montplaisant pour y loger à la fois les sièges sociaux du Centre de réadaptation l'Estran et des Centres jeunesse Chaudières-Appalaches ainsi que les bureaux de la Protection de la jeunesse, a expliqué le député lors d'une conférence de presse.

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle, l'Estran occupe un immeuble de 3500 mètres carrés dont la plus grande partie sera disponible à l'automne à l'issue du processus de désinstitutionnalisation qui y a été entrepris. Les bureaux des Centres jeunesse et la protection de la jeunesse sont de leur côté éparpillés à Lévis.

« Le regroupement physique des services administratifs de l'Estran et des Centres jeunesse Chaudières-Appalaches ainsi que des services de protec-

tion de la jeunesse permettra des économies de fonctionnement des locaux de 115 000 \$ par année en plus des économies générées par la mise en commun de certains services administratifs », a noté M. Garon.

Inscrite à l'intérieur du programme accéléré d'investissements publics, la décision gouvernementale fait d'une pierre deux coups en ce sens qu'elle créera un certain nombre d'emplois dans le secteur de la construction. En l'occurrence, plus de la moitié des 2-millions \$ investis à l'Estran, sinon 70%, se matérialiseront en salaires.

« Le rôle d'un gouvernement, c'est de faire travailler les gens quand ils manquent d'ouvrage. Et de laisser faire le secteur privé quand il y en a », a dit M. Garon. « C'est à compter de maintenant qu'on enlance le processus », a indiqué le directeur général de l'Estran, Michel Langlais.

Tout à côté, au campus de Lévis des Centres jeunesse Chaudières-Appalaches, les travaux actuels d'agrandissement et de réaménagement de 2,9-millions \$ ont amené la création de 60 emplois pour une période de six mois.

Mercredi en folie

Un jour seulement

Le 18 juin 1997



Jusqu'à

50%

de rabais

sur une sélection de mode pour femmes, hommes, enfants et bébés et sur une sélection d'articles pour votre foyer.

60\$ de rabais

• Vitrine Pulaski

40\$ de rabais

• Tous les climatiseurs Frigidaire

30\$ de rabais

• Purificateur d'air « Hepa » Bionaire, modèle SH-1840

20\$ de rabais

• Purificateur d'air « Hepa » Bionaire, modèle SH-1260

• Shampoineuses Bissell à prix de liquidation (modèles 1632 et 1660)



En plus

profitez de ces super événements en cours dès maintenant!

Vente Vanity Fair

Derniers jours

• 25% de rabais sur tous les dessous, bas et autres articles Vanity Fair

(En vigueur jusqu'au 19 juin 1997.)

Liquidation de chaussures

• 20% à 40% de rabais sur une sélection de modèles pour femmes, hommes et enfants



M. Fournier et son directeur de thèse, Jean Simard.

DOCTEUR À 82 ANS

« Le plaisir de la connaissance peut nous suivre jusqu'au cimetière »

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — « Le plaisir et la recherche de la connaissance peuvent nous suivre jusqu'au cimetière », dit le nouveau docteur ès lettres de 82 ans, Paul-André Fournier.

Ce dernier en a fait un mode de vie, depuis longtemps. « On ne sait même pas comment poussent nos ongles et on se mêle d'aller sur la lune ! » lance l'octogénaire, pour indiquer combien il nous reste de petites choses à apprendre, au-delà des grandes qui pourraient nous inciter à la suffisance.

Fils d'un père prématurément mort à 48 ans, M. Fournier est l'aîné de 10 enfants qui a ironiquement épousé une dernière de 10. Il a grandi dans le centre-ville de Québec. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Québec. Ce fut ensuite la vie militaire, en Angleterre durant la guerre 1939-45, puis à Valcartier, où il a notamment dirigé l'école de langues et où il a aussi travaillé à retourner les soldats à la vie civile. « J'ai fait de l'orientation professionnelle avant même que le cours universitaire existe », dit-il.

Il a appris l'allemand, le russe, l'italien, l'espagnol, le chinois, et le japonais, à part bien sûr l'anglais. Et il se met désormais à l'arabe.

Il fut secrétaire du Conseil de la langue française du Québec. Il a rédigé le rapport d'enquête de la commission Malouf sur les installations olympiques, et aussi celui d'une certaine commission d'études sur la fonction policière. Il a travaillé à l'Institut canadien des affaires internationales. Tout ça en complétant un baccalauréat, puis une maîtrise.

C'est sa passion pour la connaissance en général et l'histoire en particulier qui l'a fait s'exciter pour les ex-libris, ces espèces de vignettes artistiques portant le nom, voire la devise et parfois aussi les armoiries du propriétaire amoureux des livres.

S'il est un fou de la connaissance, et s'il le fut du travail, à une certaine époque, M. Fournier se définit comme un modéré dans ses habitudes de vie.

« Je ne suis pas un colosse, dit-il. Je fais peu d'exercice. Mais je surveille mon alimentation. Et je tiens bon. »

EN BREF

SAINTE-AUGUSTIN DE DESMAURES

Marcel Corriveau, candidat à la mairie

Le conseiller municipal M. Marcel Corriveau souhaite succéder au maire Denis Côte à la mairie de Saint-Augustin de Desmaures Il s'agit de la troisième personne à faire acte de candidature en vue de l'élection de novembre. M. Corriveau, qui a révélé ses intentions, hier, fera équipe avec M. Jacques Dallaire qui se représentera dans le quartier des Bocages. Tous les deux sont entrés en politique municipale en même temps que le maire Côte, il y a 12 ans. M. Corriveau prévoit être à la tête d'une équipe de six personnes dont il dévoilera les noms plus tard, en juillet. Parmi ses réalisations des dernières années, M. Corriveau énumère la responsabilité de la construction de la bibliothèque municipale, la mise sur pied du service de transport en commun et la réfection d'une partie de la route 138.

LE QUÉBEC LE CANADA

Un «war room» pour mater les souverainistes

Le cabinet Trudeau avait étudié la possibilité de recourir à l'armée dès 1977

JEAN-MARC SALVET

Le Soleil

QUÉBEC — «La ligne dure est moins récente qu'on le supposait. Le véritable père, le géniteur du plan B, c'est Pierre Trudeau», a fait valoir, hier, le ministre Jacques Brassard, après avoir appris que le cabinet fédéral avait discuté de partition et songé à l'utilisation de l'armée dès 1977.

Les révélations sur le contenu de discussions secrètes tenues à Ottawa deux mois après l'arrivée au pouvoir du premier gouvernement de René Lévesque ont plus ou moins surpris à Québec.

«S'il y a quelques colombes à Ottawa, les faucons sont majoritaires. C'était le cas à l'époque, ce l'est encore aujourd'hui», a déclaré le ministre des Affaires intergouvernementales lors d'un point de presse improvisé.

Selon les renseignements du Ottawa Citizen, obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information, deux ministres se seraient particulièrement illustrés lors de cette fameuse réunion du 13 janvier 1977: Warren Allmand et l'actuel gouverneur général du Canada, Roméo Leblanc.

M. Leblanc avait recommandé à ses collègues d'adopter une attitude de guerre («a war-room mentality») à l'égard des souverainistes. Pour sa

part, M. Allmand estimait qu'il n'appartenait pas au Québec de décider si le Canada devait exister ou pas.

Ce dernier a par ailleurs confirmé que dans les passages expurgés des procès-verbaux, il était question de l'armée canadienne qui devait pouvoir défendre la souveraineté fédérale.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce de l'époque, Jean Chrétien, n'a pas participé à cette réunion. Mais le ministre Jacques Brassard est convaincu que l'actuel premier ministre savait à quelle enseigne logeait Roméo Leblanc

lorsqu'il l'a nommé au poste de gouverneur général.

Ce qui n'était à l'époque qu'une réflexion entre membres d'un gouvernement inquiet s'est transformée, 20 ans plus tard, en stratégie articulée, a estimé M. Brassard. Il en veut pour preuve «les encouragements au mouvement partitionniste et le référé à la Cour suprême».

Le ministre suppose que si la «ligne dure» n'a pas été adoptée lors du référendum de 1980, c'est que le fédéral savait que l'option souverainiste serait défaite. «Mais à partir du moment où les résultats sont très serrés, comme cela a été le cas en 95, on voit réapparaître la ligne dure. On se rend compte que ça fait partie de la pensée des gouvernements fédéralistes», conclut-il.

Trudeau, le «véritable père» du plan B, constate Brassard

Clin d'oeil aux jeunes Mario Dumont convaincu que de nouvelles coupes les attireront

JEAN-MARC SALVET

Le Soleil

■ QUÉBEC — L'Action démocratique du Québec, au plus bas dans les sondages, a lancé un appel à la mobilisation des «jeunes générations», hier. Mario Dumont parle qu'elles mordront à des thèmes comme la réduction de la taille de l'État et qu'elles applaudiront à la mise au rancart des querelles constitutionnelles.

«Notre plus grand ennemi, c'est le réflexe d'abandon de la population», a déclaré le chef de l'ADQ en dévoilant son programme préélectoral intitulé «un vent de changement».

Comme pour illustrer que son parti est différent des autres, le document souligne qu'un gouvernement issu de l'ADQ accorderait le droit de vote dès l'âge de 16 ans.

«Les gens, et surtout les jeunes, n'ont pas le droit de rejeter du revers de la main la chose politique en disant que c'est du pareil au même», a fait valoir Mario Dumont.

Premier élément «distinctif» du programme, le mot «souveraineté» est absent du chapitre portant sur les «chicanes linguistiques et constitutionnelles». Mario Dumont avoue que ce dossier le préoccupe très peu. Sur ces sujets, il propose plutôt une trêve qui devrait durer tout au long d'un éventuel mandat.

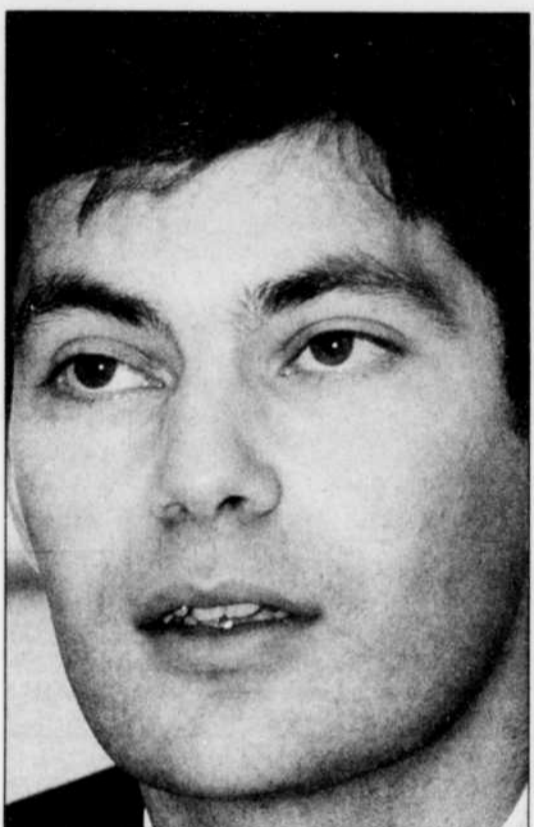
À long terme, c'est toujours l'idée d'une nouvelle union Québec-Canada qui prime. Mais le chef ne s'illusionne guère sur ses chances de succès. En tout cas, il n'envisage pas de référendum sur cette question avant longtemps.

«Si vous votez pour l'ADQ, ne pensez pas que vous votez pour un parti qui travaillera à organiser un référendum durant ce mandat», prévient-il.

Mario Dumont souhaite une réduction de 25% de la fonction publique québécoise. Pour y parvenir, son parti mettra fin «à la sécurité d'emploi absolue» et privatisera un «certain nombre d'organismes».

Sur ce dernier point, Mario Dumont est resté évasif, si ce n'est pour confirmer que plusieurs noms d'organismes circulent dans son parti. Il a promis qu'il apporterait des «précisions» là-dessus.

Sous un gouvernement de l'ADQ, la santé et



Mario Dumont

l'éducation seraient épargnées. «S'il y a une chose en matière de dépenses qui est essentielle à protéger, ce sont les réseaux sur le terrain, ceux qui offrent des services directs à la population: les écoles et les hôpitaux.»

Mais là comme ailleurs, l'ADQ visera la «débureaucratisation». «On veut moins de monde dans les tours à bureaux et plus sur le terrain. Il faut que l'argent aille aux bonnes places.»

Au sujet des taxes et impôts, le parti de Mario Dumont promet de réduire le fardeau fiscal des contribuables. Il réduirait aussi le plafond maximum de cotisation à un REER donnant droit à un crédit d'impôt.

Pour les entreprises, l'ADQ veut réduire les taxes sur la masse salariale et établir un impôt minimum sur les profits. Certains produits de luxe pourraient se voir imposer une taxe spéciale.

Les 19 programmes de soutien au revenu seraient par ailleurs fusionnés pour faire place au Revenu minimum du citoyen. Ce programme distinguerait les aptes au travail de ceux qui ne le sont pas. Ceux du premier groupe qui ne saisiraient pas «de bonne foi» les occasions de réintégrer le marché du travail seraient pénalisés.

«Un vent de changement» est un outil destiné aux candidats potentiels et à venir de l'ADQ, a expliqué le président du parti, Jean Dion. Il rassemble noir sur blanc les objectifs mis de l'avant par l'ADQ depuis sa création.

À cet égard, il a le mérite d'indiquer, plus clairement que jamais, où loge la fameuse troisième voie québécoise.



Le premier ministre Glen Clark et sa ministre de la Santé, Joy MacPhail.

LE TABAC ET LA SANTÉ

La C.-B. cible les fabricants

VICTORIA (PC) — Le gouvernement de la Colombie-Britannique s'attaque à l'industrie du tabac: utilisant son pouvoir législatif, il veut que celle-ci compense pour les soins qui doivent être prodigués aux victimes de maladies liées à la cigarette.

Cette première au Canada sera surveillée de près par les autres provinces tout comme par le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, qui dit être intéressé par cette démarche. Il rencontrera d'ailleurs les provinces en septembre pour discuter d'une approche coordonnée à ce sujet.

Mais il pourrait bien s'écouler plus d'une décennie avant que la Colombie-Britannique, ou toute autre province, obtienne de l'argent des compagnies de tabac, estiment les observateurs.

Quant à l'hypothèse que l'industrie compense les provinces de son propre gré, un avocat familial avec la bataille qui se livre à ce sujet aux États-Unis répond, ironique: bonne chance! «Ça n'arrivera jamais!», de compléter Me Eric LeGresley, de l'Association des droits des non-fumeurs à Ottawa.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Glen Clark, et la ministre de la Santé de cette province, Joy MacPhail, ont indiqué qu'une loi serait déposée afin de permettre des recours collectifs contre les compagnies de tabac.

Le gouvernement entend également imposer des frais élevés de permis aux manufacturiers qui souhaitent vendre des cigarettes dans cette province. L'argent ainsi recueilli servira à des programmes de prévention anti-tabac.

La ministre MacPhail a pour sa part écrit aux dirigeants des compagnies de tabac pour leur demander:

—de ne plus diriger leur campagne de marketing vers les enfants et les jeunes et de financer des

programmes décourageant les jeunes de commencer à fumer;

—de rendre publics tous les documents démontrant que l'industrie connaissait les effets de la cigarette sur la santé, et depuis quand;

—d'admettre avoir manipulé les niveaux de nicotine afin que les fumeurs restent dépendants de la cigarette;

—de compenser la province pour le coût de traitement des maladies liées à la cigarette.

«Si vous et votre industrie ne répondez pas de façon appropriée, mon gouvernement posera les gestes légaux nécessaires et déposera d'autres mesures», conclut la ministre.

«Je dis tout simplement à l'industrie du tabac qu'il est temps de laisser nos enfants tranquilles et de prendre enfin vos responsabilités pour le mal que vos produits infligent aux citoyens», a expliqué M. Clark.

Mais l'industrie du tabac a déjà consacré sept ans à contester jusqu'en Cour suprême la loi interdisant la publicité sur les cigarettes. On s'attend donc à ce qu'elle se défende avec autant d'acharnement contre le projet de loi de la Colombie-Britannique.

Les fabricants de tabac croient de leur côté que toutes ces démarches gouvernementales ne servent en fait que de prétexte à une taxe déguisée.

«Ils semblent avoir importé une idée américaine qui ne fonctionne pas très bien là-bas et qui sera tout simplement inapplicable ici», note le président du Conseil des manufacturiers canadiens du tabac, Rob Parker.

Aux États-Unis, les compagnies de tabac sont menacées de recours collectifs dans au moins 37 États.

On s'attend à ce que ceux-ci présentent cette semaine à la Maison-Blanche un règlement qui coûterait 300 milliards \$ à l'industrie.

Elle ouvre la voie à un recours collectif des citoyens

COMMISSION POITRAS

Les hauts gradés de la SQ n'ont pas collaboré à l'enquête interne

MONTREAL (PC) — Au moment de quitter la Sûreté du Québec, M. Gilles Saint-Antoine, coordonnateur de l'enquête interne sur les ratés de l'enquête Matticks, devait conclure que les hauts gradés de ce corps policier n'avaient aucunement contribué à son bon déroulement.

Devant la commission Poitras, hier, pour une deuxième journée, M. Saint-Antoine a expliqué que les officiers des enquêtes criminelles, tout comme les autres enquêteurs, avaient fait preuve de méfiance et n'avaient pas aidé à éclaircir le dossier. «Les officiers ont mal perçu l'intérêt de tenir une enquête interne. Ils ont répondu de façon limitée aux questions posées, sauf Michel Arcand qui lui, avait décidé que Bernard Arsenault ne méritait pas sa confiance et que conséquemment, il n'avait pas à répondre à ses questions.»

Si bien que M. Saint-Antoine a dirigé l'interrogatoire et a repris systématiquement les questions de précision soulevées par M. Arsenault. M. Saint-Antoine a dit qu'il n'avait jamais vu une telle attitude en 32 ans de carrière.

De façon générale, M. Saint-Antoine a constaté que les officiers aux enquêtes criminelles contrô-

laient insuffisamment les opérations qu'il leur appartenait de superviser.

Aussi suggérait-il au moment de son départ à la retraite, à la fin d'octobre 1995, de mener une inspection serrée sur l'ensemble du service de la répression du banditisme.

Par contre, l'ex-directeur général adjoint Gilles Saint-Antoine a évalué positivement le travail des trois enquêteurs internes, Louis Boudreau, Bernard Arsenault et Hilaire Isabelle.

«Ils ont fait un bon travail, intense, avec des journées de 10 à 12 heures, six à sept jours par semaine. Je n'ai rien à leur reprocher», a-t-il dit, sauf une remarque jugée déplacée faite par M. Arsenault au directeur général adjoint aux enquêtes criminelles, André Dupré.

En cette 28e journée d'audiences, hier, il a été à nouveau question d'une entente intervenue entre la Sûreté du Québec et l'Association des policiers provinciaux du Québec voulant que les policiers accusés relativement à des actes commis dans l'exercice de leurs fonctions recevaient leur plein salaire pendant toute la période où ils feraient l'objet d'une suspension.

CRTC AVIS PUBLIC **Canada**

Avic public CRTC 1997-68. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: 1. et 2. À TRAVERS LE CANADA. Demandes présentées par 3247236 CANADA INC. (Country Music Television) et YTV CANADA, INC. en vue de modifier leur condition de licence relative à la distribution de matériel publicitaire afin d'augmenter la quantité de publicité de 10 minutes à un maximum de 12 minutes par heure et de 8 minutes à un maximum de 12 minutes par heure, respectivement. EXAMEN DES DEMANDES: 49, rue Ontario, Toronto; et 64, av. Jefferson, unité 18, Toronto (Ont.). Les textes complets de ces demandes sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Montréal: (514) 283-6607. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et prouver qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 30 juin 1997. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant notre site Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. L'avis public est disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

50%

prescriptions de l'extérieur acceptées avec plaisir

LIMOILLOU 455, 3e avenue, 523-6690 MAIL CENTRE VILLE 460, St-Joseph Est, 529-9351 SAINTE-FOY 1113, rte de l'Église, 659-3616 (face à l'Hotel de Ville)

Rabais de **50%** sur toutes nos montures à l'achat de verres correcteurs. Même sur le plus beau choix de montures des grands couturiers. Possibilité de paiement dans 6 mois sans intérêts (sur approbation du crédit).

JACQUES Langlois OPTICIEN

EXAMEN DE LA VUE PAR OPTOMETRISTE SUR PLACE

RRQ

Pour tout savoir sur les hausses de cotisations...

QUÉBEC (PC) — La chute de la natalité, l'arrivée des femmes sur le marché du travail et la baisse des salaires sont les trois principales causes qui ont amené la hausse des cotisations au régime des rentes du Québec.

Au moment où le taux de fécondité baissait dramatiquement au Québec à compter de 1965, on a constaté un vieillissement de la population attribuable entre autres à l'allongement de

l'espérance de vie, explique l'étude actuarielle que vient de publier la Régie des rentes du Québec, à l'occasion de la présentation devant l'Assemblée nationale d'une loi qui hausse de 6,0% à 9,9% le taux de cotisation au régime. La cotisation au régime, calculée sur le salaire versé aux travailleurs, est assumée moitié-moitié par l'employeur et par l'employé.

L'étude actuarielle de la Régie rappelle qu'en 1966, les personnes âgées représentaient 12% de la population totale en âge de travailler (20-64 ans). Cette proportion est grimpée à 20% en 1997, puis atteindra 46% en l'an 2030.

Le document, signé par l'actuaire en chef de la Régie, Jean-Claude Ménard, relève aussi l'entrée massive de femmes sur le marché du travail à compter des années 1960.

Le nombre de cotisants au régime des rentes a augmenté de plus d'un million de personnes entre 1966 et 1981, à cause surtout de l'arrivée des femmes. L'augmentation s'est stabilisée à compter de 1982, de sorte que le nombre de nouveaux cotisants n'a atteint qu'un million pendant les 15 dernières années.

Enfin, la Régie note que les salaires, après avoir beaucoup augmenté dans les années 1970, ont chuté considérablement depuis le début des années 1990. Entre 1966 et 1979, l'augmentation annuelle moyenne des salaires au Québec a été de 4,9%. De 1980 à 1989, les salaires n'ont augmenté en moyenne que de 0,9% par année. Mais depuis 1990, non seulement les salaires n'ont pas augmenté, mais le taux de croissance net de la masse salariale a été de moins 0,4%.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que les cotisations au régime vont passer graduellement de 6,0% cette année à 9,9% en l'an 2003.



Frank McKenna

Aucun leader passionné

McKenna déplore le manque de fierté des Canadiens, un «peuple de geignards»

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna regrette qu'il n'existe au pays «aucun porte-parole passionné» qui ferait des Canadiens de fiers patriotes plutôt qu'un peuple de geignards.

«Nous ne devrions pas nous sentir mal à l'aise de vivre dans un pays aussi merveilleux», a lancé M. McKenna, hier, après avoir livré un discours enflammé à des enseignants de Fredericton. «Peu importe les petites humiliations que nous pouvons vivre, elles sont bien minimes si on les compare avec ce qui se passe dans le reste du monde. Je crois qu'il faudrait avoir plus de fierté nationale», a ainsi affirmé le premier ministre libéral.

Les propos de M. McKenna ne se voulaient toutefois pas un manque d'égards envers le porte-parole en chef du pays, le premier ministre fédéral Jean Chrétien. Le premier ministre Chrétien, a-t-il précisé, «a immensément d'affection pour le Canada. Je parle plutôt de nous, les Canadiens (...) Nous devons ressentir plus d'émotions pour notre pays et plus de passion pour son avenir.»

Car il ne comprend pas pourquoi les Canadiens ne sont pas plus fiers de ce qu'ils sont. Après tout, ajoute-t-il, le Canada ne cesse de se classer parmi les meilleurs endroits où vivre au monde, le déficit est en voie d'être contrôlé, les taux d'intérêt sont bas et l'économie, si l'on en croit les observateurs, serait sur le point de connaître une remontée.

M. McKenna s'est toutefois défendu de vouloir devenir ce porte-voix recherché. «Ma passion va au Nouveau-Brunswick. Même si j'aime mon pays, je dois d'abord finir ce que j'ai commencé ici», a dit celui que la rumeur désigne comme un candidat potentiel au leadership du PLC.

Les propos de M. McKenna ont irrité Maude Barlow, présidente du Conseil des Canadiens. Mme Barlow a surtout compris des déclarations de M. McKenna que celui-ci regrettait la perte de crédibilité que connaît la politique partisane. «Nous devons plutôt écouter les sans-voix parce que c'est de là que viendra le leadership attendu», a-t-elle dit.

RÉORGANISATION DES SERVICES HOSPITALIERS

Des pièges à éviter

La CSN et la FTQ jugent que l'expérience des hôpitaux de Paris doit nous servir de leçon

■ MONTREAL (PC) — L'expérience du réseau public d'hôpitaux de Paris, qui a traversé une réforme de ses services alimentaires comme le Québec s'apprête à vivre pour ses services auxiliaires, devrait nous servir de leçon.

C'est ce que croient des syndicats de la CSN et de la FTQ du secteur public qui ont dévoilé, hier, une étude de 700 pages sur la transformation vécue par les services alimentaires des hôpitaux de Paris depuis 1985.

Au Québec, le ministre de la Santé et des services sociaux Jean Rochon demande aux régies régionales de regrouper et de régionaliser les services auxiliaires, c'est-à-dire des services comme les laboratoires et les services alimentaires.

Le réseau des 50 hôpitaux de Paris étudié avait, au milieu des années 1980, des cuisines vétustes, non conformes aux normes d'hygiène.

Pendant la première phase, on a d'abord voulu regrouper ces services. Cependant, l'insuffisante préparation des projets a entraîné des ratés. Pendant la deuxième phase, à compter de 1990, l'administration a choisi de maintenir des cuisines dans les hôpitaux et de préparer les projets de modernisation avec le personnel.

Les auteurs du rapport réalisent notamment que la sous-traitance des services alimentaires

n'a pas vraiment permis de réaliser des économies. Elle a plutôt entraîné un transfert des budgets. Au lieu d'être à 100% public, le budget devenait à 60% privé et à 40% public, sans diminuer vraiment.

Les services alimentaires ont aussi été perçus dans une nouvelle optique. Avec la réforme, ils sont devenus une composante des soins. On s'est intéressé davantage à l'action thérapeutique de l'alimentation pour des maladies comme le cancer ou le sida.

La restructuration effectuée dans ces hôpitaux parisiens n'a pas eu d'impact net sur le volume d'emploi des institutions. Il y a bien eu une diminution de 25% de l'effectif des secteurs cuisine, en général, mais l'essentiel des employés a été redéployé dans d'autres services de l'administration hospitalière. En fait, les conditions de travail du personnel ont même été améliorées.

Pour les syndicats de la CSN et de la FTQ, «l'expérience parisienne est riche d'enseignements». «Une modernisation doit se faire avec les employés», conclut-on.

Les syndicats retiennent aussi le fait qu'il n'y a aucune preuve que la sous-traitance au secteur privé soit avantageuse. De plus, ils jugent que les «erreurs» commises par l'administration parisienne démontrent qu'opérer des transformations en fonction d'un objectif à court terme de réductions budgétaires est une avenue qu'il faut absolument éviter.»

La sous-traitance n'a pas vraiment permis de faire des économies

EN BREF

Bourque débouté

Le gouvernement du Québec a refusé hier d'amender la Charte de la ville de Montréal comme le demandait le maire Pierre Bourque. Ces modifications auraient permis au maire de nommer et de destituer à sa guise les membres du conseil exécutif de sa ville, ce qu'il ne peut faire actuellement. À la suite du jugement d'un tribunal, le maire Bourque a dû réintégrer au sein du conseil exécutif deux conseillers qu'il voulait évincer, en raison des dispositions de la Charte de la ville. Montréal a cependant décidé d'en appeler de cette décision. (PC)

Un compte de taxes salé pour les Montréalais

Les Montréalais n'y échapperont pas: pour pallier aux coupes du gouvernement, le Conseil scolaire de l'île de Montréal leur

enverra un compte 45% plus élevé dès cet été.

Tel qu'annoncé en mars, le taux de taxation passera de 21 à 31 cents par 100 \$ d'évaluation. Ce qui signifie que le propriétaire d'une résidence de 130 000 \$ devra déboursier 140 \$ de plus tous les ans. Le conseil entérine une première hausse de 39,3% parce que les huit commissions scolaires de l'île auraient autrement fait face à un gigantesque trou dans leur budget, Québec cessant de leur verser sa traditionnelle «subvention pour administration pédagogique». La seconde hausse, de 6,2%, devrait permettre de financer les nouvelles maternelles à temps plein et l'entretien, toujours plus coûteux, des écoles. Les Montréalais se sont néanmoins indignés en cœur de devoir assumer 75% de la hausse des taxes — qui permettra à Québec d'économiser environ 100 millions \$ —, alors que l'île regroupe seulement 18% des élèves de la province. De leur côté, les commissions scolaires déploreraient de devoir porter l'odieuse d'une augmentation aussi brutale. Hier, le conseil n'a donc pas hésité à montrer du doigt le gouvernement Bouchard. (PC)

Participez au concours

DÉMÉNAGEMENT CHANCEUX

Téléboutique Bell

À GAGNER

1 an

de loyer ou d'hypothèque gratuit!

(d'une valeur maximale de 10 000 \$)

10 000 \$

en bons d'achat RONA

20 prix de 500 \$ à dépenser chez les marchands du Groupe RO-NA Dismat participants!

20 Vista 350²

(valeur de 295 \$ chacun)



NORTEL

Prime RO-NA gratuite!

Faites votre changement d'adresse en magasin et recevez gratuitement 1 pinceau, 10 sacs à déchets plus un total de 85 \$ de rabais sur des produits RO-NA sélectionnés!



RONA DISMAT

Vous changez d'adresse?

Passez au magasin TéléboutiqueSM Bell le plus proche pour effectuer votre changement d'adresse et participez au concours! Mais faites vite, le concours se termine le 4 juillet 1997!



Téléboutique

† Marque de commerce de Northern Telecom. 1. Le prix sera versé sous forme de chèque. 2. L'utilisation du Vista 350 nécessite une ligne Touch-Tone.
Tous les détails du concours sont disponibles en magasin. Aucun achat requis. Les gagnants devront répondre à une question d'ordre mathématique.
Le tirage de tous les prix se fera le 11 juillet 1997.

<p>Bas-Saint-Laurent Rivière-du-Loup Le Messenger 298, boul. Thériault</p> <p>Bois-Francis Asbestos Bois-Francis Électronique inc. 561, Première Avenue</p>	<p>Thetford Mines Bois-Francis Électronique inc. 520, boul. Smith Sud</p> <p>Victoriaville Encadrement Vic-Art 136, rue Notre-Dame Est</p>	<p>Charlevoix La Malbaie Stéréo Plus 446, rue Saint-Étienne</p> <p>Mauricie Cap-de-la-Madeleine Marchand Audio-Vidéo 345, rue Thibault</p>	<p>Louiseville Caméra Expert 142, rue Saint-Laurent</p> <p>Shawinigan Pili-O-Stylos 1, Plaza de la Mauricie</p> <p>Trois-Rivières Ouest Carrefour Trois-Rivières Ouest</p>	<p>Région de Québec Lévis Les Galeries Chagnon</p> <p>Québec • Place Fleur de Lys • Les Galeries de la Capitale</p> <p>Sainte-Foy Place Laurier</p>	<p>Saguenay-Lac-Saint-Jean Alma Plaza 1</p> <p>Chicoutimi Place du Royaume</p> <p>Jonquière Décotel 3460, boul. Saint-François</p>	<p>St-Félicien Boutique des 5J 1268, boul. Sacré-Coeur</p> <p>Dolbeau Info Tronic 1300, boul. Wallberg</p>
---	--	--	---	--	---	--

Trudel met de la pression

MONTREAL (PC) — Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, a réaffirmé hier que les objectifs et l'échéancier du gouvernement du Québec pour le transfert fiscal de 500 millions \$ aux municipalités demeurent inchangés.

« Prenant la parole devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, M. Trudel a souligné que les négociations n'avançaient pas au rythme prévu alors que les échéances budgétaires des municipalités approchent à grands pas. Le ministre précise que les parties devront se mettre à l'oeuvre de manière plus intensive si elles veulent éviter un geste unilatéral de Québec. Le président de l'Union des municipalités du Québec, Mario Laframboise, a très mal accueilli les déclarations du ministre. Il estime que Québec ne semble plus intéressé à négocier un pacte équitable, mais s'appête à simplement envoyer une facture de 500 millions aux municipalités. »

Il brandit de nouveau la menace d'une loi spéciale

COMMISSIONS SCOLAIRES LINGUISTIQUES

L'espoir d'entente renaît

Québec étudie la proposition Proulx

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement étudie attentivement la solution mise de l'avant en fin de semaine par le constitutionnaliste Jean-Pierre Proulx pour régler la controverse dans le dossier de l'implantation des commissions scolaires linguistiques.

« Le critère fondamental à partir duquel nous analysons la question, c'est la question suivante: est-ce que cette proposition compromet la politique du gouvernement d'intégrer les allophones et les immigrants à la majorité francophone? Voilà pour nous le critère », a expliqué à l'Assemblée nationale, hier, le premier ministre Lucien Bouchard.

Ce dernier a eu un long échange à ce sujet avec le chef de l'opposition, Daniel Johnson, qui incitait le gouvernement à opter pour « une solution rassembleuse » dans ce dossier.

À son arrivée à l'Assemblée nationale, hier, la ministre de l'Éducation Pauline Marois avait la même attitude que le premier ministre.

« Nous avons quelques jours devant nous pour voir si la solution Proulx serait recevable », a-t-elle déclaré.

M. Proulx a proposé qu'on ajoute au texte de loi 109, qui crée les commissions scolaires linguistiques, une clause interprétative. Cette clause stipulerait que le seul fait de se porter candidate ou de voter à une commission scolaire anglophone pour une personne sans enfant ne rend pas ses éventuels enfants admissibles à l'école en an-

glais, ni ne crée de présomption à cet effet.

Selon Jean-Pierre Proulx, une telle disposition inscrite dans la loi aurait pour effet d'écartier le danger que craignent la ministre Marois et le gouvernement du Parti québécois, soit un élargissement de l'accès à l'école anglaise tel que balisé par la Charte de la langue française, c'est-à-dire la loi 101.

Cette solution de Jean-Pierre Proulx a reçu, au nom de l'opposition officielle, l'aval du porte-parole libéral, le député de Marquette, François Ouimet.

« Les craintes du gouvernement par rapport à l'accès à l'école anglaise ne sont pas fondées, mais si la solution permet au gouvernement de dissiper ses craintes et de rétablir le consensus, tant mieux. Le Québec sortira grandi », a dit M. Ouimet, qui a soumis la proposition à l'Assemblée nationale libérale.

Si jamais les deux parties acceptaient l'amendement proposé par Jean-Pierre Proulx, il pourrait y avoir consensus de l'Assemblée nationale sur le projet de loi créant les commissions scolaires linguistiques.

Le principe de la loi 109 sur les commissions scolaires a été adopté sur division vendredi dernier à l'Assemblée nationale du Québec, justement à cause de la divergence qui oppose péquistes et libéraux au sujet du droit des immigrants de voter et de se porter candidats à une commission scolaire anglophone.



François Ouimet

Le fait de se porter candidat ou de voter à une CS anglophone ne rendrait pas les enfants admissibles à l'école en anglais

Le MARIAGE du bon goût et des rabais



Un amour de boutique au décor agréablement repensé... où c'est toujours facile de choisir les

BEAUX OBJETS qui feront de votre intérieur un écrin où l'on se sent bien!

Pour le plaisir des yeux, pour le bonheur chez soi, les céramiques de **Pauline Pelletier**

les fabuleux objets de verre de **Schlanser**

les sculptures naïves de **France Fauteux**

les canards **J.B. Garton** qu'on voudrait caresser tellement ils sont réalistes

les oeuvres de cristal de plomb signées **Mats Jonasson...**

et tant d'autres beautés en provenance du monde entier, dont vous voudrez vous entourer.

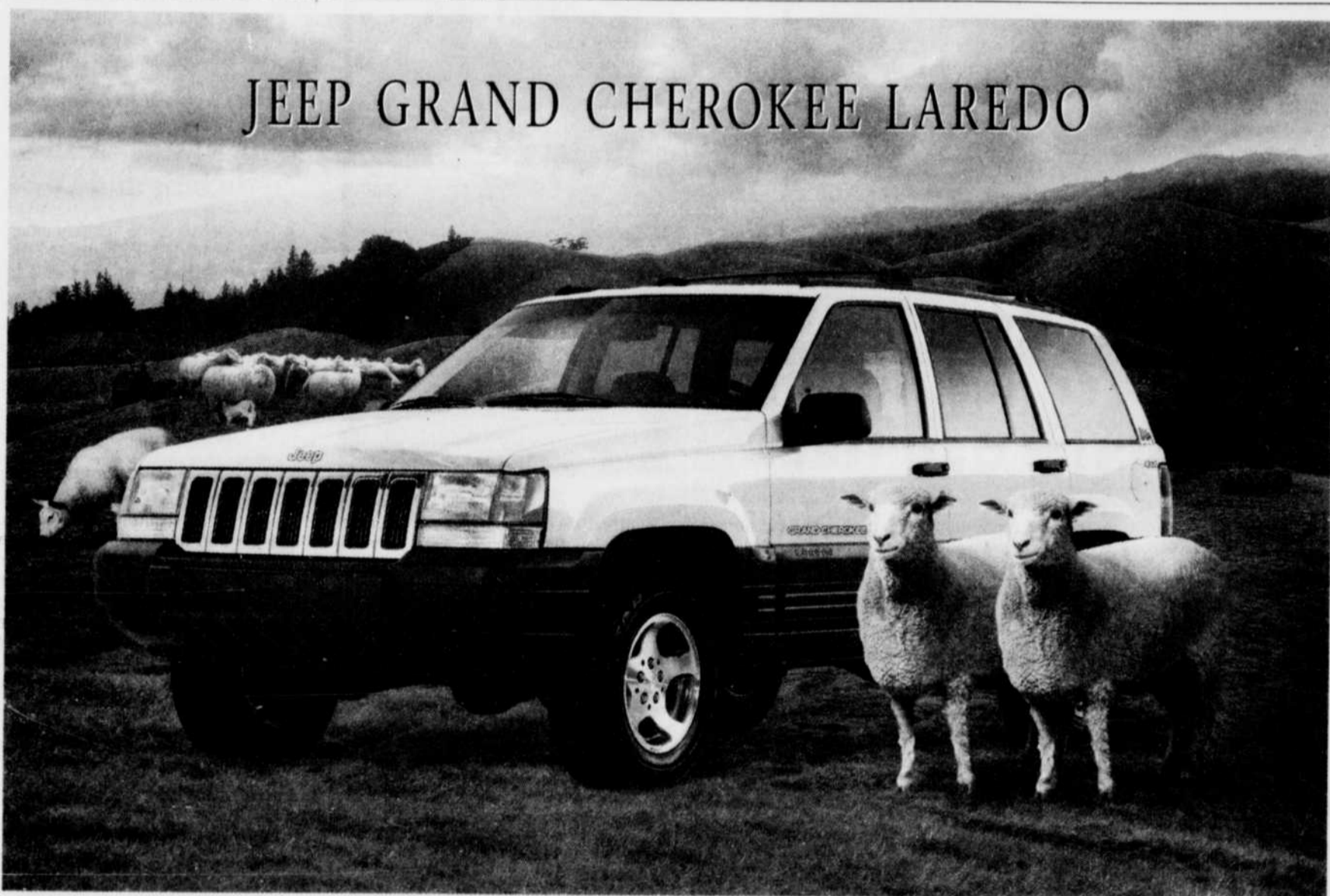
Parmi les collections **Pierre Robitaille, L'ART DE LA TABLE** s'expose et séduit... Coutelleries, verreries et vaisselle rivalisent et plaisent à tous les budgets.

Confiez-nous votre liste de cadeaux de mariage et vous recevrez:

- Un cadeau
- L'emballage et la livraison gratuits

La boutique **Pierre Robitaille**

Place Ste-Foy 653-7260



JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO

On ne clonera jamais un Jeep.

LE JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 4X4 1997

- Ensemble 26E + GEG :
- Moteur 6 cylindres de 4 litres
 - Transmission automatique à 4 rapports
 - Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
 - Selec-Trac ou Quadra-Trac, au choix du client
 - Roues sport en fonte d'aluminium
 - Climatiseur et glaces teintées foncées

- Régulateur de vitesse
- Volant inclinable gainé de cuir
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Lève-glace et verrouillage électriques avec télécommande

Egalement offert, le Grand Cherokee Limited avec ensemble 28K à 489 \$ par mois. Les mêmes conditions s'appliquent.

349\$**

par mois

Terme de 30 mois. Versement initial de 3 950 \$. Transport inclus.

LE JEEP TJ 1997

- L'ensemble 23P comprend :
- Moteur 2,5 litres de 120 chevaux
 - Transmission manuelle à 5 rapports
 - Direction assistée
 - Capote souple avec demi-portes métalliques
 - Radio-cassette AM/FM stéréo et haut-parleurs intégrés à l'arceau

20 135\$*



Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle.



SEUL UN JEEP EST UN JEEP.

* Transport (700 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus. ** Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer/vendre à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.

PRÉVENTION DU CRIME

Miser sur les jeunes

Le rapport du Conseil national déçoit les policiers

OTTAWA (PC) — Le Conseil national de prévention du crime a consacré trois ans et 1,5 million \$ à produire un rapport qui n'apprend rien aux policiers et aux services sociaux qu'ils ne savaient déjà.

« Il n'y a rien de nouveau là-dedans », a commenté le chef de police de London, Ontario, Julian Fantino.

« Nous ne prétendons pas dire des choses que personne d'autre avant nous n'a avancé, rétorque le président du conseil, Ross Hastings. Ce que nous avons fait de différent, c'est de transformer des concepts en conseils pratiques que les communautés peuvent utiliser pour se mobiliser. »

Le rapport, rendu public hier, indique que la prévention du crime devrait être axée sur les enfants et les jeunes, car les recherches démontrent que les expériences vécues dans la petite enfance influencent souvent de futurs comportements criminels.

Le Conseil presse le gouvernement de respecter sa promesse électorale de consacrer 32 millions \$ par année à des initiatives de prévention du crime en mettant l'accent sur les services communautaires.

Mais M. John Turvey, qui travaille avec les enfants de la rue à Vancouver,

trouve que le rapport insiste trop sur la prévention. « Je n'ai rien entendu en faveur du jeune qui a été assez malchanceux pour être condamné et qui est maintenant pris dans le système de justice criminelle », note-t-il.

Le chef de police Fantino, qui est aussi membre du comité de prévention du crime de l'Association des chefs de police du Canada, remarque pour sa part que s'il faut des ressources pour la prévention, il en faut aussi pour faire appliquer la loi. « Vous pouvez répéter tant que vous voulez que les drogues sont mauvaises, mais il faut quand même finir par emprisonner les vendeurs de drogue. »

M. Hastings répond que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux dépensent déjà un total de 10 milliards \$ pour les services policiers, judiciaires et correctionnels. « La justice traditionnelle coûte très cher et n'a pas réussi à s'attaquer aux vrais problèmes. Ce que nous proposons, c'est une autre façon de travailler », indique-t-il.

Le conseil vise trois groupes d'âge: bébés à six ans; les six à 12 ans; et les

adolescents de 12 à 18 ans.

Pour ce dernier groupe, les recommandations font état d'éducation contre les actes de violence et de haine commis par des gangs; d'initiations à la coopération; de conseils pour prévenir les grossesses précoces et les abus de drogues et d'alcool. Le rapport énonce aussi des solutions de rechange à l'incarcération pour les jeunes impliqués dans des crimes non violents.

Pour les 6-12 ans, le conseil souhaite davantage de programmes axés sur la résolution de problèmes et plus d'action pour réduire la violence familiale et aider les mères et les enfants aux prises avec celle-ci.

Quant aux programmes souhaités pour les plus petits, on y inclut les soins pré-nataux afin qu'il y ait moins de bébés de petits poids, et qu'une formation soit donnée aux parents considérés à risque.

De son côté, la nouvelle ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, a indiqué qu'elle commenterait le rapport quand elle en aura pris connaissance.

Des expériences vécues dans la petite enfance influencent des comportements criminels

EN BREF

SERVICE AMBULANCIER AÉRIEN

Rochon s'engage à le maintenir

Le ministre de la Santé et des Services sociaux Jean Rochon s'est engagé, hier à l'Assemblée nationale, à maintenir le service ambulancier aérien pour les régions éloignées. Interrogé par le député des Îles-de-la-Madeleine Georges Farrah, M. Rochon a quand même laissé entendre qu'il ne savait pas encore si le service actuel sera modifié afin de le rendre plus économique. « Une chose doit être claire, les services aériens vont être maintenus », a dit M. Rochon. Le ministre a évoqué une étude technique menée par un groupe de fonctionnaires du ministère de la Santé qui examinent les différentes possibilités. Il n'a pas voulu élaborer, mais on sait déjà qu'on étudie la possibilité de confier une partie des services de transport à des compagnies aériennes privées. Les services de transport aérien du gouvernement desservent particulièrement les Îles-de-la-Madeleine, la Basse Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que l'ensemble des régions éloignées du Québec. Il permet aux patients de se faire soigner dans les grands centres de Québec et Montréal. (PC)

INCENDIES DE FORÊT

Encore plus d'une soixantaine en cours

Un peu plus de soixante feux de forêt étaient encore en activité hier au Québec. L'indice de danger d'incendie était élevé dans les régions de Montréal, de la vallée de Richelieu, de l'Estrie, de la Beauce et de Portneuf et extrême dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Depuis le début de la saison, 395 incendies ont détruit quelque 89 523 hectares de forêt dans la province, précise la Société de protection des forêts contre le feu. La SOPFEU doit par ailleurs dépêcher, tôt ce matin, des avions citernes vers la ZEC des Martres dans Charlevoix où un feu de forêt a été signalé hier en début de soirée. Le brasier qui faisait trois km de long par un km de large a nécessité l'évacuation de la machinerie forestière qui se trouvait dans le secteur. Par mesure de prévention, les autorités ont ordonné hier vers 21 h00 l'évacuation du parc des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie. Des équipes de la SOPFEU seront également à pied d'œuvre, ce matin, pour combattre un incendie de forêt qui fait rage, depuis hier en fin d'après-midi, à quelques kilomètres au sud-est de Murdochville. Six avions-citerne et deux hélicoptères viendront prêter main-forte aux équipes terrestres. En début de soirée hier, cinq CL-215 sont intervenus pour tenter de maîtriser les flammes alimentées par de forts vents du sud. (PC et LE SOLEIL)

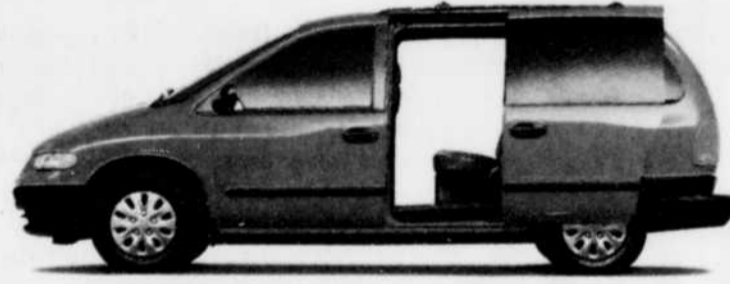
Contrôle des eaux de baignade

Avec l'arrivée du temps chaud, le ministère de l'Environnement reprend la surveillance de la qualité de l'eau de 200 plages du Québec. L'opération, commencée hier, vise uniquement les plages aménagées et surveillées. Les eaux de baignade qui présentent le plus de risques pour la santé, d'après les analyses des années dernières, seront contrôlées de plus près. (PC)

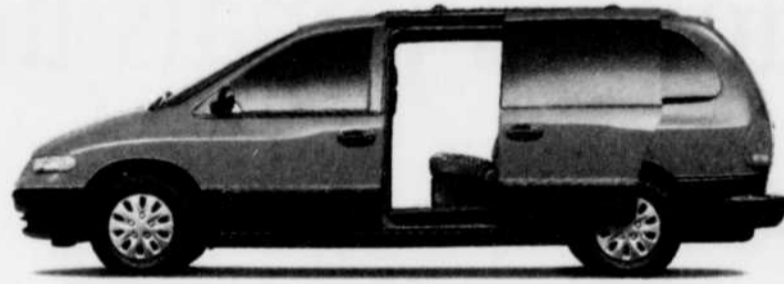


UNE VENTE QUI VA CHANGER VOTRE CONCEPTION DU PORTE-À-PORTE!

LA DEUXIÈME PORTE COULISSANTE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES!



Les Dodge Caravan/Plymouth Voyager 1997



Les Dodge Grand Caravan/Plymouth Grand Voyager 1997

238\$** 20 829\$*

PAR MOIS.
LOCATION, TERME DE 30 MOIS.
COMPTANT INITIAL DE 3 039 \$.

248\$** 21 829\$*

PAR MOIS.
LOCATION, TERME DE 30 MOIS.
COMPTANT INITIAL DE 2 638 \$.

L'Ensemble 24 T + GKD comprend : Deux sacs gonflables • Moteur V6 de 3 litres et 150 chevaux
• Porte coulissante côté conducteur • Climatiseur • Transmission automatique • Sièges pour 7 passagers
• Verrous à l'épreuve des enfants • Porte-bagages sur le toit • Et plus encore...

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

750 \$ AUX DIPLOMÉS
Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.



Programme d'aide pour handicapés physiques
Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE **CHRYSLER** QUELQU'UN DE FIABLE

* Remise du fabricant incluse. Transport (840 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus. ** Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Transport (840 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier paiement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 97/06/16
03 05 09 14 15
19 20 32 36 38
39 40 42 48 50
54 57 58 61 66

Quinté
Tirage du 97/06/16
3 4
011 0171

Extra
Tirage du 97/06/16
NUMÉRO: 691561

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec résultats

Millions POSSIBLES
1 Pontiac Sunfire décapotable

Tirage du 97-06-16 **1550344**
(numéros non décomposables)

97-06-01	2645156	97-06-09	1245280
97-06-02	2194763	97-06-10	1743345
97-06-03	1508477	97-06-11	2078763
97-06-04	2644664	97-06-12	2427884
97-06-05	2172200	97-06-13	1513527
97-06-06	2234717	97-06-14	2071139
97-06-07	2475444	97-06-15	1343986
97-06-08	1743173		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Une voiture à l'enjeu chaque jour, du 1^{er} au 29 juin

parlez l'anglais, l'espagnol ou le français d'ici l'été pour 299 \$*

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

D'autres langues sont également disponibles. Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

- COURS DÉDUCTIBLES D'IMPÔT
*Prix calculé sur la base d'une classe d'au moins 6 (six) élèves. Taxes non incluses.

Berlitz
880, aut. Dufferin - Montmorency
529-6161

LE MONDE

CROATIE



Le président Tudjman au champagne.

Scrutin inéquitable

Le secrétaire d'État américain, Madeleine Albright, a estimé, hier, que l'élection présidentielle de dimanche en Croatie, qui a vu la réélection de Franjo Tudjman, n'avait pas été entièrement équitable en raison notamment des difficultés d'accès aux médias pour les partis d'opposition au cours de la campagne. Le président Tudjman a remporté le scrutin avec plus de 60% des voix, devant le communiste réformé Zdravko Tomac, 21,12%, et le libéral Vlado Gotovac, 17,67%, selon les derniers chiffres officiels portant sur 90% des bureaux. (AFP)

MAROC

23 émigrés noyés

Au moins 23 émigrants clandestins marocains ont péri noyés dans la nuit du 11 au 12 juin au Sud de Tanger dans le naufrage de leur embarcation coupée en deux alors qu'ils tentaient de se rendre en Espagne par le détroit de Gibraltar et ce bilan pourrait encore s'alourdir. Les victimes faisaient partie d'un groupe d'une quarantaine de personnes qui a séjourné quelques jours, jusqu'au 11 juin, dans un petit hôtel de Tanger, la Pensions Gibraltar. Deux personnes ont survécu au naufrage et seraient recherchées par la gendarmerie, tout comme l'organisateur de cette dramatique traversée, un certain Abdeslam B., connu des services de police pour ses activités de passeur. (AFP)

FRANCE

Gourou US arrêté

Recherché depuis 16 ans pour le meurtre de sa compagne, en 1979, un Américain a été arrêté dans une petite ville de la Charente (Sud-Ouest), où il séjournait sous un faux nom. Ira Einhorn, 57 ans, maître à penser des contestataires américains, habitait à Champagne-Mouton, une commune de 1000 habitants, « planqué sous le nom d'Eugène Mallon depuis il n'y a pas trop longtemps », a-t-on précisé de même source. Le fugitif, arrêté vendredi, a été écroué en attendant une procédure d'extradition. La justice américaine l'avait condamné par contumace à la prison à vie, en 1993, pour le meurtre d'Helen Maddux, dont le corps avait été retrouvé 18 mois après sa mort dans une malle cachée dans un placard de l'appartement d'Ira Einhorn. Disparu depuis 1981, juste avant l'ouverture de son procès après avoir été libéré sous caution, Ira Einhorn faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international. (AFP)

Un violent orage

Quatre personnes ont trouvé la mort dans des intempéries en Normandie (Nord-Ouest) à la suite d'un violent orage qui s'est abattu sur la région, provoquant des coupures de routes faisant prisonniers pendant plusieurs heures quelque 1000 véhicules et bloquant le trafic ferroviaire. À La Vaupalière (près de Rouen), deux enfants et leur mère ont péri dans les intempéries. (AFP)

POLOGNE

Mariage en char

Passionné de matériel militaire, un Polonais a conduit, dimanche, sa fiancée à l'église à bord d'un char soviétique T-34, a rapporté, hier, le *Super Express*. Jacek Pniewski, un habitant de Pozdenice (centre), avait décoré le char, emprunté à un ami collectionneur, avec des branches de bouleau, des fleurs et des ballons. Témoins et invités, en uniformes militaires de l'Armée rouge et de la Wehrmacht suivaient à bord d'un cortège de Jeep, Dodge et Harley-Davidson... (AFP)

Emploi: Paris sauve la face à Amsterdam

■ AMSTERDAM (AFP, AP) — L'Allemagne est sortie vainqueur, hier, dans le premier conflit ouvert qui l'oppose à la France, en faisant adopter sans aucune modification, en dépit des demandes pressantes de Paris, le pacte de stabilité budgétaire, qui oblige les pays participant à l'Euro à une grande rigueur dans la gestion de l'argent public.

« Nous sommes très satisfaits, notre texte n'a subi aucune modification », s'est félicité, hier soir, le ministre allemand des Finances, Theo Waigel, initiateur du texte.

Non seulement ce texte a été adopté sans aucune modification, mais en plus la résolution sur l'emploi, adoptée pour satisfaire une demande de la France, « constitue un texte bien séparé, qui n'a aucune incidence sur le pacte, ni aucun lien avec lui », a martelé le ministre.

Pas question donc pour les pays participant à l'Euro d'invoquer la résolution sur l'emploi pour ne pas respecter le pacte de stabilité, et, par conséquent, d'échapper aux lourdes sanctions financières qui sont prévues.

En outre, la résolution sur l'emploi

reste suffisamment vague pour que l'Allemagne puisse la signer sans craindre de nouvelles dépenses communautaires.

Le texte se contente de lancer des appels aux partenaires sociaux pour qu'ils pensent à l'emploi dans leurs négociations et rappelle qu'il faut continuer sur la lancée du programme adopté à Essen, en décembre 1994, lors d'un précédent sommet. Ce programme prévoit de lancer dans l'Union des grands travaux d'infrastructure avec le soutien de Bruxelles.

« Les politiques de l'emploi restent toujours de la compétence nationale, il n'y a rien de changé », a encore déclaré le ministre allemand, qui s'est félicité qu'il n'y aura pas de dépenses supplémentaires.

Sur ce point, son homologue français, Dominique Strauss-Kahn, lui a donné raison, estimant que, s'il fallait choisir entre donner 100 F à Bruxelles pour financer des programmes européens pour l'emploi ou financer ses propres programmes nationaux, il valait mieux garder son argent.

Toujours sur la résolution sociale, le ministre allemand a relevé qu'il n'était pas question pour la Banque européenne d'investissement d'octroyer des « prêts bonifiés » aux entreprises créant des emplois.

Le texte, qui doit encore être finalisé aujourd'hui, prévoit simplement que la Banque européenne s'intéresse aux projets de haute technologie des PME.

CRISE MAJEURE ÉVITÉE

Les Quinze ont donc évité une crise majeure qui aurait pu remettre en cause le lancement de la monnaie unique. Le ministre français de l'Économie avait menacé, lundi dernier, de ne pas signer le pacte s'il n'était pas

complété d'une dimension sociale. Mais les termes de la résolution d'Amsterdam sont souvent éloignés de ce qu'avait réclamé au départ le gouvernement de Lionel Jospin.

On a salué cependant, côté français, l'adoption d'un texte qui, aux yeux de Jacques Chirac, se situe « dans le droit fil de la position française ». Le porte-parole de M. Jospin, Manuel Valls, a parlé d'un « bon compromis », d'un « succès » pour la France, qui « ouvre une nouvelle étape pour la construction européenne ».

De fait, on souligne dans l'entourage de M. Jospin que la position prise par Paris au lendemain de la victoire de la gauche a, malgré tout, modifié la donne en Europe puisque, initialement, il n'était pas question de « contrebalancer » le pacte de stabilité, qualifié par M. Jospin lors de la campagne de « pacte d'austérité ».

Réunis pour la première fois sur la scène internationale, MM. Chirac et Jospin ont travaillé en parfaite harmonie.

Londres rompt tout dialogue

L'IRA assassine à bout portant deux policiers en Irlande du Nord et provoque la colère de Tony Blair

■ BELFAST (AFP, AP) — L'Armée républicaine irlandaise a assassiné, hier, deux policiers en Irlande du Nord, incitant le gouvernement de Tony Blair à suspendre aussitôt une troisième rencontre prévue avec le Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, à l'origine d'espoirs de progrès vers un règlement.

À Amsterdam où il se trouvait pour le sommet européen, le premier ministre travailliste, Tony Blair, s'est dit « écoeuré par cet acte atroce et maléfique ». Surtout, il a fustigé le Sinn Féin avec une violence qui en dit long sur sa déception: « leur cynisme et leur hypocrisie sont écoeurants, leurs actions sont incompréhensibles ».

Le futur premier ministre irlandais, Bertie Ahern, est allé moins loin, en se refusant à exclure désormais une rencontre qu'il envisage d'avoir avec le Sinn Féin avant sa prise de fonctions. L'attentat d'hier rend « les choses plus difficiles », a-t-il seulement noté.

Le président du Sinn Féin, Gerry Adams, a de son côté accredité l'idée d'un malaise au sein du mouvement républicain, en estimant que l'attentat représentait « un défi pour tous ceux d'entre nous qui veulent jouer un rôle constructif ».

L'IRA a revendiqué trois heures après l'avoir commis le meurtre de deux policiers en patrouille à Lurgan (centre), tués de plusieurs balles tirées à bout portant.

Après la trêve décrétée en 1994, l'IRA a repris ses attentats contre les intérêts britanniques en Irlande du Nord, en février 1996. Deux soldats britanniques ont été tués depuis octobre 1996 dans des attentats attribués à l'IRA. Un groupe dissident de l'IRA,

l'Armée de libération nationale irlandaise, a déjà revendiqué le meurtre d'un policier. Mais ce groupe n'a jamais renoncé à la violence.

L'attentat d'hier marque une nouvelle étape dans la campagne larvée de violences terroristes à laquelle la province est soumise depuis plusieurs semaines, de la part des paramilitaires républicains et loyalistes. Ces derniers observent toujours, officiellement, un cessez-le-feu, malgré plusieurs meurtres de catholiques et des tentatives d'attentat contre le Sinn Féin.

Côté républicain, le meurtre des deux policiers de Lurgan est le premier attentat contre des membres des forces de sécurité revendiqué par l'IRA depuis l'arrivée au pouvoir, le 1er mai, des travaillistes de Tony Blair.

L'attentat signale pour le moins que certains dans le camp républicain ne sont pas satisfaits du tour pris par le processus de paix, ni du résultat des discussions entre Londres et le Sinn Féin que M. Blair en personne était venu leur offrir à Belfast, peu après son avènement au pouvoir. Dublin, l'autre pilier du processus de paix, avait suivi l'initiative. Ces contacts étaient destinés à explorer les possibilités d'un cessez-le-feu républicain et de l'admission du Sinn Féin à un processus de négociations multipartites.

Flambée de violence au M.-O.



Pour la troisième journée consécutive, les incidents se sont multipliés, hier, à Hébron (photo) et dans la bande de Gaza, où les Palestiniens protestent contre les blocages dans le processus de paix et la reconnaissance par le Congrès américain de Jérusalem comme capitale de l'État hébreu. À Gaza, un colon juif a tiré pendant 25 minutes sur des manifestants palestiniens qui tentaient de détruire les barbelés qui entourent son exploitation agricole, dans un nouvel incident lié à la question du partage des terres dans les territoires encore occupés par Israël. Après l'arrivée des manifestants, au nombre d'une trentaine, le colon, qui était juché sur un tracteur, s'est mis à leur tirer dessus. Tandis que les Palestiniens ripostaient avec des pierres, les journalistes se mettaient à couvert. L'homme a continué à tirer même après l'arrivée des militaires israéliens.

Brazzaville: échec à la médiation

■ LIBREVILLE (d'après AFP) — Neuf heures de consultations intensives entre plusieurs chefs d'États africains et les représentants de tous les protagonistes de la crise du Congo-Brazzaville se sont achevées sur un constat d'échec, hier soir, à Libreville, capitale du Gabon.

« Le Comité international de médiation a constaté qu'il n'est pas arrivé pour le moment à départager les parties concernées sur un certain nombre de propositions qui lui paraissent susceptibles de promouvoir un climat de dialogue et de concertation en vue de mettre fin à cette crise », indique une brève déclaration lue à la fin de ces consultations, menées dans le « Salon des Ambassadeurs » du palais présidentiel de Libreville.

Même si la déclaration affirme que le comité « reste saisi » de cette question et « entend continuer à déployer tous les efforts nécessaires pour parvenir à un règlement pacifique de la crise congolaise », aucune prochaine rencontre ni aucune nouvelle initiative n'a été annoncée.

En outre, malgré le programme prévu, à aucun moment il n'y a eu contact direct et face-à-face entre les représentants du président congolais, Pascal Lissouba, et ceux de l'ancien président, Denis Sassou Nguesso, dont

les partisans s'affrontent les armes à la main depuis le 5 juin dans les rues de Brazzaville.

La déception était visible chez de nombreux participants pour qui ce constat d'échec mettait fin à tout espoir d'une cessation rapide des affrontements armés dans la capitale congolaise, d'autant qu'étaient déjà parvenues à Libreville les informations faisant état, autour de l'aéroport de Brazzaville, d'une reprise des échanges de tirs de roquettes et d'obus de mortiers entre les belligérants, alors que l'armée française commençait son retrait.

Beaucoup craignent que le départ des soldats français venus assurer l'évacuation des ressortissants étrangers ne soit le prélude à une reprise violente des affrontements, et un des objectifs de la médiation de Libreville était d'amener les protagonistes à accepter la présence d'une force d'interposition.

Le président gabonais, Omar Bongo,

qui avait pris l'initiative de cette médiation, a quitté la salle de réunion entouré des chefs d'État auxquels il avait demandé d'appuyer ses efforts, sans faire de déclaration et avant même la lecture du communiqué final.

Véritable exemple de la palabre africaine traditionnelle, où les « sages » écoutent les points de vue des plaignants avant d'essayer de les mettre d'accord, la réunion avait commencé à 13 heures par des discussions entre le président Bongo et les chefs d'État et les représentants des pays avec qui il a formé un Comité international de Médiation: Ange-Félix Patassé, de Centrafrique, Idriss Deby, du Tchad, Alpha Oumar Konaré, du Mali, le premier ministre de la Guinée équatoriale, Angel Serafin Seriche Dungan, les ministres des Affaires étrangères du Sénégal, Moustapha Niassé, et du Cameroun, Ferdinand Oyono, l'ancien président Émile Derlin Zinsou, du Bénin, conseiller politique du président Mathieu Kérékou.

M. Bongo était assisté de plusieurs de ses ministres et de l'envoyé spécial de l'OUA et de l'ONU pour la région des Grands Lacs, M. Mohamed Sahnoun, vieux routier des médiations difficiles.

6000 écoliers expulsés pour port d'armes aux États-Unis

WASHINGTON (d'après AP) — Selon le département de l'Éducation, 6276 élèves de 29 États américains et du District de Columbia ont été expulsés de leurs écoles, l'an dernier, parce qu'ils y avaient amené des revolvers et d'autres armes.

Le vice-président Al Gore a annoncé ces résultats, hier, lors d'une conférence à Washington sur la sécurité et la drogue dans les écoles. Il a précisé que les chiffres seraient plus élevés quand les 21 autres États américains donneraient leurs résultats plus tard.

Ces statistiques couvrant 1995-1996 sont les premières à être recueillies depuis une loi adoptée en 1994. Celle-ci contraint les États, sous peine de ne plus bénéficier de subventions fédérales, à voter des lois rendant obligatoire l'expulsion d'élèves qui amènent des armes à feu à l'école.

Aucun paiement,
aucun comptant,
aucun intérêt
sur toute
la marchandise

VENTE circulaire d'été

COMMENCEZ À PAYER EN AVRIL 98*

Rabais G.E. du 29 mai au 1er juillet 1997



18 pi cu

Tablettes de verre
Balconnets ajustables

899⁹⁵
rabais G.E. -40⁰⁰

859⁹⁵

Réfrigérateur (173225)

- 18 pi cu
- 2 moules à glaçons
- 2 bacs à légumes et à fruits, 1 bac à viande
- Disponible blanc sur blanc ou noir sur blanc
- Clayette pour congélateur 1 à 2 niveaux
- Balconnets ajustables
- Tablettes de verre • Porte réversible



Autonettoyant

899⁹⁵
rabais G.E. -50⁰⁰

849⁹⁵

Cuisinière (173276)

- Dessus relevable
- Minuteur électronique pour cuisson différée
- Disponible blanc sur blanc ou noir sur blanc
- Fluorescent



Super capacité

1049⁹⁵
rabais G.E. -50⁰⁰

999⁹⁵

Laveuse (173695)

- Supercapacité 3.2 pi cu
- 3 combinaisons de vitesses
- 9 programmes
- Cycle extra rinçage
- Blanc sur blanc



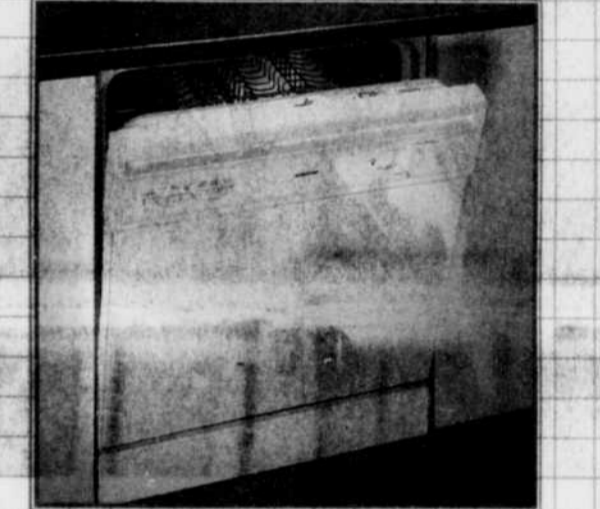
Ultra-silencieux

599⁹⁵
rabais G.E. -30⁰⁰

569⁹⁵

Sécheuse (164140)

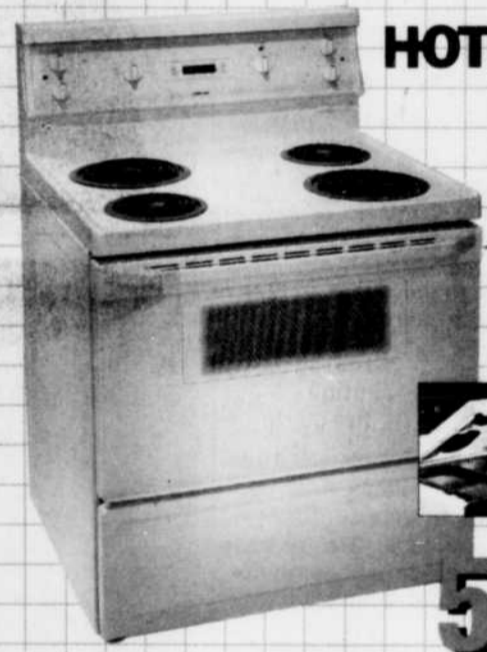
- Automatique
- 5 programmes
- 3 choix de température
- Lumière à l'intérieur
- Blanc sur blanc



Lave-vaisselle HOTPOINT (173466)

- 7 boutons • 6 programmes
- Système de lavage à 3 niveaux
- Filtre autonettoyant
- Départ différé 6 heures
- Panier à coutellerie de luxe

499⁹⁵



Cuisinière Hotpoint (173448)

- Horloge électronique
- Dessus relevable
- Nettoyage facile
- Porte et tête noires disponibles

599⁹⁵



Réfrigérateur (173412)

- 2 bacs à fruits et à légumes transparents
- 1 bac à viande transparent
- Balconnets de portes ultraprofonds et ajustables
- 1/2 tablette ajustable
- 1 tablette dans le congélateur
- Porte réversible
- Poignées noires disponibles

849⁹⁵



Réfrigérateur (173482)

- 18 pi cu
- 2 tiroirs
- Tablettes émaillées
- Porte réversible
- Congélateur sans givre

749⁹⁵


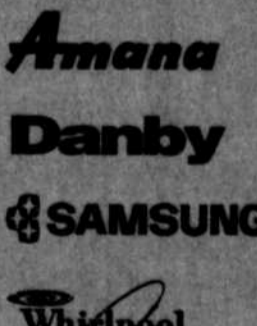
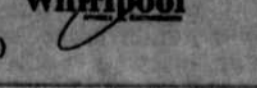
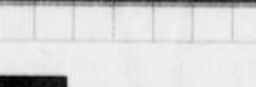


Cuisinière (173424)

- Four à nettoyage facile
- Éléments amovibles
- 30 pouces

449⁹⁵

Plus de 1500 climatiseurs en entropôt
 Dans les meilleures marques telles que:

À partir de **299⁹⁵** (187114)

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées. Prix, produits et modalités de paiement sujets à changements sans préavis.

TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 17H00

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

Commande téléphonique • Utilisez nos lignes sans frais **AVANTAGE 1-800**

LÉVIS: 5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy) 1-800-563-4511 (418) 833-4511	BEAUPORT: 535, boul. Ste-Anne 1-800-563-6282 (418) 667-6282	LES SAULES: Carrefour Les Saules 5150, boul. de l'Ornière 1-800-563-4411 (418) 871-4411	TROIS-RIVIÈRES: 2200, boul. des Récollets 1-800-465-2200 (819) 373-1111	POINTE-AU-PÈRE: 822, boul. Sainte-Anne Rte 132, Cté de Rimouski 1-800-463-4411 (418) 725-4411	CHICOUTIMI: 1990, boul. Talbot 1-800-363-4711 (418) 698-4411	RIVIÈRE-DU-LOUP: 245, Hôtel-de-Ville 1-800-510-4711 (418) 867-4711
---	---	--	---	--	--	--